

**L'éditorial  
d'Arlette  
Laguiller**  
p 3

**Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !**

**LUTTE**  
**OUVRIÈRE**  
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2127 - 8 mai 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Les listes Lutte Ouvrière  
aux Européennes**

**Pour une Europe  
débararrassée de  
la dictature des  
financiers !**



**Face à la  
grippe A**

**Les faiblesses  
des systèmes  
de santé**

p. 16



**30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin**  
**La fête de Lutte Ouvrière**

p. 8 et 9

# Sommaire

## Leur société

- p. 4 ■ Contestation à l'Université
- Scolaires sans papiers expulsés
  - La politique de Besson
  - Un bébé en centre de rétention
- p. 5 ■ CAC-40 : 35 milliards de dividendes
- Société Générale : retraite dorée pour Bouton
  - Livret A
  - Pour Ghosn, la crise une opportunité
- p. 6 ■ Politique agricole commune... pour les riches
- Père Dodu
- p. 7 ■ Les 26 mai et 13 juin, quelles perspectives ?
- Les surveillants de prison en lutte
  - Liste Dieudonné

## La fête de Lutte Ouvrière

- p. 8-9 ■ 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin à Presles (Val-d'Oise)

## Dans les entreprises

- p. 10 ■ Gemey Maybelline Garnier - Ormes
- Les facteurs d'Orléans
  - 1er mai en Guadeloupe
- p. 11 ■ Continental - Clairioix
- Lear - Lagny-le-Sec
  - Dielh-Augé Découpage - Besançon
  - Mouvement des gaziers, électriciens
- p. 12 ■ Procès Total-AZF
- YMCA - Colomiers
  - La sécurité et la santé au travail
- p. 13 ■ Fonderies du Poitou Alu
- Faurecia - Auchel
  - Heuliez - Cerizay

## Dans le monde

- p. 14 ■ Israël - Europe : un ministre d'extrême droite en tournée
- Allemagne : l'obscurantisme en échec
- p. 15 ■ Égypte : l'abattage des porcs
- Maroc : prison pour ceux de Sidi Ifni
  - Sahara occidental : le gouvernement français soutient le régime marocain
- p. 16 ■ La grippe A

## Élections européennes

# Meetings avec les candidats de Lutte Ouvrière



### FOURMIES

**Vendredi 15 mai à 18 h**

avec **Éric Pecqueur**

Salle des Associations à côté de la mairie

### STRASBOURG

**Dimanche 17 mai à 16 h**

avec **Nathalie Arthaud** et **Claire Rocher**

Palais des Congrès Place de Bordeaux

### LYON

**Mercredi 27 mai à 20 h**

avec **Nathalie Arthaud** et **François Roche**

Mairie du 6<sup>e</sup> arrondissement  
Salle Victor-Hugo  
33, rue Bossuet  
Métro : Masséna

### BOURGES

**Vendredi 15 mai à 20h 30**

avec **Farida Megdoud**, **Eric Bellet** et **Régis Robin**

Moulin de la Voiselle  
Boulevard Chanzy

### ROUEN

**Samedi 16 mai à 18 h**

avec **Pascal Le Manach** et **Gisèle Lapeyre**

Halle aux Toiles

### SAINT-BRIEUC

(Côtes-d'Armor)

**Mercredi 27 mai à 20 h 30**

avec **Valérie Hamon**

Salle du Petit Théâtre  
Maison du Temps libre  
6 bis, rue du M<sup>al</sup>-Foch

### MANTES-LA-JOLIE

(Yvelines)

**Samedi 16 mai à 17 h 30**

avec **Thierry Gonnot** et **Laurence Viguié**

Local Commun Résidentiel  
64, rue Maurice-Braunstein à Gassicourt

### LIMOGES

**mardi 26 mai à 20 h 30**

avec **Marie Savre** et **Claudine Roussie**

Salle Blanqui n° 3 (derrière la Mairie)

### TOURS

**Mercredi 3 juin à 20 h 30**

avec **Nathalie Arthaud** et **Marie Savre**

Centre de vie du Sanitas  
10, place Neuve

### NEVERS

**Samedi 16 mai à 16h 30**

avec **Geneviève Lemoine**

Bourse du Travail

### ORLÉANS

**Samedi 16 mai à 15 h**

avec **Farida Megdoud** et **Patrick Lamiable**

Salle des Chats-Ferrés  
3 bis, rue des Chats-Ferrés

### LA ROCHELLE

**Jeudi 4 juin à 20 h**

Avec **Valérie Hamon** et **Antoine Colin**

Salle Amos-Barbot  
37, rue du Collège

## Dans les médias

**Lundi 11 mai**, sur BFM Radio, à 13 h, **Nathalie ARTHAUD** sera l'invitée de la rédaction dans le 12-15.

**Lundi 11 mai**, à 17 h, **Nathalie ARTHAUD** sera invitée à un chat sur RTL.fr

## LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)  
membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui communisme et socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 | 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

## Sur Internet

[www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)  
[www.union-communiste.org](http://www.union-communiste.org)  
[contact@lutte-ouvriere.org](mailto:contact@lutte-ouvriere.org)

### LO l'hebdomadaire

[www.lutte-ouvriere-journal.org](http://www.lutte-ouvriere-journal.org)

**LO multimédia** (télé, radio, CLT)  
[www.lutte-ouvriere.org/multimedia](http://www.lutte-ouvriere.org/multimedia)

**LO audio** (version parlée de nos textes)  
[www.lutte-ouvriere-audio.org](http://www.lutte-ouvriere-audio.org)

### Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

## Adresser toute correspondance à :

**LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18**

**ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Ci-joint la somme de : .....

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande



## L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises  
du lundi 4 mai



# Lutte Ouvrière aux élections européennes

Les élections européennes auront lieu dans un peu plus d'un mois, le 7 juin. Les grandes chaînes de télévision n'en parlent guère, si ce n'est pour faire écho aux disputes pour les places au sein des grands partis, l'UMP et le PS, qui vont rafler la majorité des sièges.

Quant à l'écrasante majorité des électeurs, ils ont d'autres préoccupations en cette période où les coups pleuvent sur le monde du travail, où les plans de licenciements, voire les fermetures d'usines, se succèdent et où de plus en plus de familles ouvrières ont du mal à boucler les fins de mois avec des salaires amputés par le chômage partiel.

On pourrait se dire : quel intérêt ont donc ces élections européennes alors qu'il paraît évident, même pour les plus naïfs, que leur résultat n'aura pas d'influence pour modifier la situation des classes populaires ?

Le Parlement européen a en effet encore moins de prérogatives que le Parlement français qui n'en a déjà pas beaucoup. Quant au pouvoir, ils n'en ont ni l'un ni l'autre.

On le voit bien avec le Parlement français qui n'est qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises par l'exécutif, c'est-à-dire surtout par le président de la République et, derrière lui, au-dessus de lui, par les grands groupes industriels et financiers qui, en dominant la vie économique, dominant aussi la vie politique et sociale. Lorsqu'un de ces grands groupes décide de fermer une entreprise, quand bien même cette fermeture pousse vers le chômage et la pauvreté des milliers de familles ouvrières, quand bien même cela se répercute sur les revenus de bien d'autres catégories sociales comme les commerçants qui vivent des salaires ouvriers, des ministres au président de la République, tous lèvent les bras au ciel pour dire qu'ils n'y peuvent rien. Et quand le président promet d'agir, ce n'est qu'un gros mensonge, comme ont pu le constater les travailleurs de l'aciérie de Gandrange, aujourd'hui fermée.

Il en va de même pour le Parlement européen, rassemblement des députés de 27 pays et dont la seule fonction véritable est de servir de décor démocratique à des décisions prises en commun par les réunions des

chefs d'État et de gouvernement des différents pays. S'y ajoute une deuxième fonction, non assumée celle-là, qui est commune à toutes les institutions de l'Union européenne : servir de bouc émissaire pour des décisions impopulaires des gouvernements nationaux. Oh, qu'il est commode de pouvoir dire que « c'est la faute à Bruxelles » ou « la faute à l'Europe et qu'on n'y peut rien » alors que, dans la réalité, les décisions essentielles sont prises à l'unanimité de tous les gouvernements ! Aussi tous ceux qui ne manqueront pas, dans les semaines à venir, d'expliquer qu'en votant pour eux, on décide « une autre Europe », sont des charlatans.

Les institutions européennes sont comme les institutions de la République française : entièrement sous le contrôle des riches et des possédants. L'Union européenne a été faite par les représentants de la classe capitaliste des principales puissances capitalistes d'Europe, la France, l'Allemagne et la Grande-Bretagne notamment, pour permettre une circulation plus fluide des marchandises et des capitaux, pour faciliter certaines formes de collaboration entre leurs grands capitaux. Tout cela afin de permettre à ces pays, qui pour être les plus puissants en Europe n'en sont pas moins des nains face aux États-Unis et même au Japon, d'unir leurs forces pour mieux se défendre dans la guerre économique mondiale.

Ces grands groupes, dont les exigences sont à la base de la construction européenne, n'ont que faire des élections et de leurs résultats.

Lutte Ouvrière se présente néanmoins à ces élections européennes car, si les résultats du scrutin ne peuvent pas modifier la marche réelle des choses, ce vote permet au moins d'exprimer une opinion politique et de pousser un cri.

Le cri, c'est la colère des classes populaires face à la politique du gouvernement français qui, comme les autres, vise à leur faire payer la crise économique alors qu'elles n'en sont en rien responsables.

Et l'idée politique que les listes Lutte Ouvrière entendent exprimer est que seule une Europe débarrassée de la dictature des financiers pourrait être gouvernée dans l'intérêt de la majorité de sa population.

**Arlette LAGUILLER**



**Nathalie  
ARTHAUD**  
porte-parole  
de Lutte Ouvrière

## Meeting de la liste Lutte Ouvrière en Île-de-France

**Pour une Europe débarrassée  
de la dictature des financiers !  
Pour exprimer la colère des classes populaires !**

à Paris - Jeudi 14 mai à 20 h 30

**Théâtre de la Mutualité**

24, rue Saint-Victor - Paris 5<sup>e</sup> - Métro : Maubert-Mutualité

**Entrée libre**



**Jean-Pierre  
MERCIER**

ouvrier dans l'automobile,  
tête de liste en Île-de-France

## • Bébé

### Un bébé de 4 mois en centre de rétention

Le mercredi 29 avril, un bébé de quatre mois a été enfermé en centre de rétention. Avec ses parents et sa sœur de 9 ans, il a été arrêté à leur domicile de Gray, en Haute-Saône, par une quinzaine de gendarmes, puis transféré au centre de rétention de Nîmes, qui dispose d'une nurserie. Le juge des libertés de Nîmes a considéré le lendemain que la procédure était irrégulière et inhumaine. Le procureur a fait appel. Mais la cour d'appel a confirmé le 4 mai la remise en liberté de cette famille russo-azerbaïdjanaïse, arrivée en Haute-Saône en novembre 2005.

Elle avait été déboutée de toutes ses demandes d'asile. La Cimade et le Réseau éducation sans frontières protestent contre l'acharnement dont elle a été victime et dénoncent la « politique du chiffre » en matière d'expulsions.

Quant au ministre de l'Immigration, Eric Besson, il estime qu'on a fait le choix le plus humain en maintenant toute la famille en rétention : « *L'autre solution serait de placer les enfants en famille d'accueil, ou à la Dass. Certaines associations le souhaitent ; pas moi. Ce serait bien plus douloureux pour tout le monde* ». C'est avec ce genre de raisonnement pseudo-humanitaire que les autorités françaises avaient fait déporter pendant la guerre des enfants juifs, « pour ne pas les séparer de leurs parents ».

Mais l'esprit tordu de Besson est ainsi fait que laisser toute la famille en liberté n'est pas une possibilité qu'il a envisagée. Cependant, si la famille a été libérée, la justice constatant un vice de forme dans la procédure, son avenir reste en suspens. Comme l'a rappelé le président de la cour d'appel, la décision de remettre en liberté « *ne vaut pas titre de séjour* » et « *l'obligation de quitter le territoire français demeure* ».

Espérons que le soutien que cette famille rencontre dans la population de Gray permettra d'obtenir la régularisation de sa situation.

Vincent GELAS

## • Universités

### La contestation continue

**La contestation universitaire est entrée dans sa quatorzième semaine. Toutes les universités ne sont pas touchées, mais plusieurs dizaines le sont de différentes manières, et plus de vingt d'entre elles sont toujours largement en grève.**

Il est manifeste que la tentative de passage en force du gouvernement à la faveur des congés de printemps a échoué. Rappelons que le 23 avril, alors que la plupart des universités étaient en vacances, le gouvernement avait fait adopter en Conseil des ministres plusieurs des décrets contestés. Son objectif était clair : assommer ainsi un mouvement de grève déjà ancien et qui donnait des signes d'essoufflement. Patastras ! La plupart des universités qui étaient en grève avant les

vacances l'ont revotée à la rentrée. Et lors des manifestations du 1<sup>er</sup> mai, les cortèges des universités étaient fournis.

La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse, a alors entamé le couplet de la menace que les enseignants-chercheurs feraient peser, par la poursuite de leur mouvement, sur la bonne tenue des examens. Il ne faudrait pas « brader » les diplômes ni « sacrifier l'année des étudiants », a-t-on entendu à tout-va. Cela a de quoi faire

sourire quand on connaît la situation actuelle des universités : les taux d'échec sont très élevés en premier cycle, atteignant plus d'un tiers en lettres et sciences humaines. Les établissements, sous-financés, sont parfois au bord de la misère. Ainsi, il y a quelques années, l'université d'Orsay avait dû fermer ses portes pendant deux semaines pour économiser sur sa facture d'eau et de chauffage. Les personnels non enseignants connaissent la précarité et les bas salaires : c'est le cas de 20 à 25 % des Biatoss. Bref, l'empathie de la ministre avec les étudiants est particulièrement hypocrite !

Une autre « réforme » est d'ailleurs dans les cartons du

gouvernement : elle consistera à autoriser les universités à sélectionner leurs étudiants et à augmenter les droits d'inscription. Ceux-ci restent bas en France en comparaison d'autres pays, et la majorité actuelle rêve depuis longtemps de permettre aux universités de les élever, favorisant ainsi le désengagement de l'État du service public d'enseignement supérieur.

Bref, si Valérie Pécresse disait il y a quelques mois donner « *des preuves d'amour tous les jours aux universités* », elle est aujourd'hui passée aux larmes de crocodile ! Des larmes qui, manifestement, n'émeuvent pas beaucoup enseignants et étudiants grévistes.

Michel BONDELET

## • Scolaires sans-papiers

### L'expulsion pour leurs 18 ans !

**Depuis début mai, Réseau éducation sans frontières (RESF) et la Fédération des conseils de parents d'élèves des écoles publiques (FCPE) mènent une campagne de mobilisation pour réclamer l'arrêt des expulsions des jeunes majeurs sans papiers : « Jeunesse sans papiers, jeunesse volée ». Scolarisés en France depuis plusieurs années, quand ils atteignent leur 18 ans, ces lycéens, étudiants, apprentis ou jeunes travailleurs étrangers deviennent expulsables.**

En effet, les lois anti-immigrés instaurées par Sarkozy refusent le droit à la régularisation ou à la naturalisation aux jeunes arrivés en France après l'âge de 13 ans ou s'ils n'ont pas en France une mère ou un père ayant un titre de séjour.

Parmi les milliers de jeunes qui sont dans ces situations dramatiques, RESF affiche des exemples de lycéens réfugiés qui

veulent s'intégrer et que le gouvernement rejette : ainsi Priscia est arrivée seule à Amiens en 2007 après l'assassinat de ses parents en Angola. Scolarisée au lycée professionnel Romain-Rolland où elle prépare un BEP de secrétariat, elle a 19 ans et le préfet de la Somme lui impose l'obligation de quitter le territoire.

De même Maryam et Ismail,

deux jeunes Marocains de 18 et 20 ans, venus à Montpellier en 2004 pour rejoindre leur père qui y travaille depuis 1964, sont scolarisés aux lycées Clémenceau et Léonard-de-Vinci, mais leur demande de regroupement familial n'a pas abouti. Depuis le 27 février, ils sont expulsables.

Tambwe a quitté son pays, la République Démocratique du Congo, où sévit la guerre. Scolarisé depuis deux ans en lycée professionnel hôtelier à Paris, il a été débouté de sa demande d'asile. Sans titre de séjour avant la fin de l'année, il ne pourra pas poursuivre sa formation et deviendra clandestin à 18 ans.

Ces milliers de jeunes doivent pouvoir poursuivre leurs études et être régularisés à leur majorité. Les lois inhumaines contre les réfugiés doivent être abolies.

Louis BASTILLE

**Pour cela de nombreux syndicats, partis et associations appellent à des rassemblements dans toute la France le mercredi 13 mai, notamment à Paris à 14 heures au métro Varennes. Lutte Ouvrière s'associe à ces appels.**

## • Besson

### La politique du chiffre se moque des mathématiques

Une des bêtes noires du ministre de l'Immigration semble être les mariages mixtes, entre Français et étrangers. En 2007, ils auraient été 35 000 sur un total de 267 000 mariages conclus en France.

Pour grossir ces chiffres, le ministre leur ajoute 47 000 mariages célébrés à l'étranger et concernant une Française ou un Français. Cela lui permet de prétendre qu'« *un mariage sur trois est mixte* » et d'insinuer qu'un grand nombre sont des mariages de complaisance.

Mais pourquoi des mariages célébrés à l'étranger

devraient-ils entrer dans les statistiques des mariages « français » ? Et n'est-il pas assez logique, pour ceux qui se trouvent à l'étranger, que la proportion de mariages avec des étrangers soit assez élevée !

En fait, les 35 000 mariages mixtes sur 267 000 conclus en France donnent une proportion d'un peu plus de 13 % de mariages mixtes, pour une population étrangère de 7 % environ : étant donné que pour se marier il faut être deux, la proportion est donc assez normale.

Il faut être un maniaque de la « maîtrise » de l'immigration

et un adversaire de l'immigration familiale, comme Besson, pour truquer ainsi les chiffres

dans le but de justifier sa politique inhumaine d'expulsions.

V. G.

16 MAI 2009

AU MUR DES FÉDÉRÉS À PARIS

L'association des Amis de la Commune de Paris 1871 organise une commémoration de la Commune de Paris :

Samedi 16 mai 2009  
à 14 h 30

à l'entrée du cimetière du Père-Lachaise  
rue des Rondeaux à Paris 20<sup>e</sup> – Métro Gambetta

Lutte Ouvrière s'associe à cette manifestation

Tous renseignements sur :  
[www.commune1871.org](http://www.commune1871.org)



## • Société Générale

### Retraite dorée pour Bouton

Le départ définitif de Bouton de la Société Générale – un an après avoir quitté son poste de PDG pour celui de président du Conseil d'administration – a donné lieu à des déclarations théâtrales dans la presse. « *Le pouvoir politique n'a eu de cesse de vouloir le guillotiner* », a ainsi déclaré un de ses collaborateurs.

Il est pourtant difficile de faire pleurer sur le sort de Bouton et de laisser croire que le gouvernement et Sarkozy ont exercé une quelconque violence contre lui. Non seulement il n'a évidemment pas laissé sa tête dans les différents épisodes qui ont marqué la Société Générale depuis l'affaire Kerviel, mais il n'a même pas été vraiment délesté de ses confortables revenus.

Ainsi, à partir d'avril 2010,

année de ses soixante ans, il pourra toucher une confortable retraite de 730 000 euros par an, soit un revenu garanti de 2 000 euros par jour – auxquels s'ajouteront ses droits de retraité de la fonction publique. Cette coquette somme s'additionnera au magot que la direction de la Société Générale lui a permis d'accumuler pendant des années quand il était parmi les patrons les mieux payés de France. Bouton prend sa retraite de la Société Générale peut-être plus tôt qu'il ne l'envisageait et avec des bonus moindres qu'il ne l'escomptait, mais qu'il se rassure, l'angoisse des fins de mois difficiles, ce sera pour les autres, pour les victimes de la crise de ce système financier qu'il a contribué à gérer.

**Boris SAVIN**

## • Livret A

### À quand les taux négatifs ?

Depuis le 1<sup>er</sup> mai, le taux du livret A est tombé à 1,75 %. C'est son niveau le plus bas depuis la création du livret de caisse d'épargne, en 1818 ! Le 1<sup>er</sup> février de cette année, il était déjà passé de 4 % à 2,5 %.

Cette dégringolade résulte, nous dit-on, du système de calcul automatique adopté en 2003. Jusque-là, le taux du livret était fixé directement par le gouvernement. Le calcul automatique visait surtout à déconnecter le plus possible le taux du livret A de l'évolution réelle du coût de la vie, en le faisant reposer sur des indices gouvernementaux trafiqués.

L'inflation étant officiellement presque nulle en France, le taux aurait dû être fixé à

1 %. Cependant, pour éviter les critiques trop vives, le gouvernement l'a fixé à 1,75 %. Il suffira qu'à l'avenir il laisse jouer librement le mécanisme de fixation pour que le taux se rapproche de zéro, en laissant croire que le pouvoir n'y peut rien.

Alors que les actionnaires de fonds de pension, par exemple, décident de l'arrêt d'une entreprise et licencient s'ils n'obtiennent pas au moins 10 à 15 % de retour sur investissement, il ne faudrait tout de même pas que les petits épargnants, qui sont la majorité des titulaires d'un livret A, s'en mettent plein les poches !

**Vincent GELAS**

## • CAC 40

### 35 milliards de dividendes

Les actionnaires des entreprises du CAC 40 (les quarante plus importantes cotées à la Bourse de Paris) toucheront pour l'année 2008, d'après les estimations publiées par le journal *Les Échos*, la bagatelle de 35,5 milliards de dividendes. Dans le trio de tête on trouve Total qui distribuera 5,4 milliards d'euros, puis GDF Suez, 4,82 milliards et France Télécom avec 3,66 milliards. Sur les 40 entreprises, cinq seulement ont annoncé qu'elles ne verseraient aucun dividende. En 2007 les dividendes s'étaient élevés à 37,8 milliards. La baisse pour 2008 ne serait donc que de 14 % alors que les bénéfices nets diminueront de 40 %.

Les entreprises du CAC 40 ne peuvent pas montrer plus clairement que, crise ou pas, elles se refusent à demander le moindre sacrifice à leurs actionnaires, même si elles font moins de bénéfices. D'ailleurs parmi les cinq qui n'en font pas, deux, STMicroelectronics et Unibail-Rodamco, verseront quand même des dividendes...

Pour un des responsables du cabinet chargé de l'estimation, cela est normal car les dividendes « *sont un signal de confiance que les entreprises donnent au marché. Les sociétés veulent fidéliser leurs actionnaires* ». Il ne trouve rien à redire au fait que le rapport entre le résultat net et les dividendes versés serait maintenant de 60 %, un record jamais atteint depuis 1987.

Les actionnaires peuvent donc compter sur les directions des grandes entreprises qui font le maximum pour eux. D'ailleurs ces PDG savent bien que leurs propres rémunérations dépendent de ces actionnaires qui n'hésitent jamais à les remplacer – parachutes dorés à l'appui – si justement ils ne parviennent pas à leur verser des dividendes. Et pour verser des dividendes colossaux, ces mêmes dirigeants n'hésitent pas à fermer des usines, à ruiner l'économie de régions entières et à jeter dans la misère des milliers de salariés qui, eux, n'ont que leur salaire pour vivre.

**Cédric DUVAL**

## • Carlos Ghosn

### La crise, une bonne opportunité

**Cité dans un article du quotidien économique britannique *Financial Times*, Carlos Ghosn, PDG de Renault-Nissan voit la crise comme une opportunité de faire passer des mesures auparavant rejetées car jugées irréalistes.**

« *Nous pouvons faire des choses que nous n'aurions jamais pu faire il y a quelques années* », reconnaît-il. « *Une semaine de travail plus courte était impossible. De même, une réduction du salaire. L'Europe va devoir avancer, pour aider les gens et les entreprises* ». Un tel « progrès » serait « *on ne peut plus nécessaire en Europe et cette crise est en train d'y contribuer* », ajoute-t-il.

Renault donne en effet l'impression de ne pas trop mal supporter la crise financière et économique. Assise sur ses 15 milliards de profits réalisés sur quelques années, l'entreprise a annoncé pour 2008 des bons résultats de ventes mais des bénéfices en baisse, se montant tout de même à 600 millions d'euros.

Elle en a profité pour réduire considérablement la prime d'intéressement versée aux salariés embauchés, les privant d'une somme correspondant à un mois et demi ou deux mois de salaire. De même, sous prétexte de « *réduire la voilure par gros temps* », le constructeur avait programmé 6 000 suppressions d'emplois dans le groupe et le plan Ghosn incitant un maximum de travailleurs hors production à prendre leur compte avant fin avril a donné quelques fruits... amers. À

mentaires font clairement porter à la population ouvrière le poids de la crise. À quoi et à qui a servi d'ailleurs l'aide de trois milliards reçue de l'État ?

Les dirigeants de Renault n'ont pas hésité, fin 2008 et début 2009, à user et abuser du chômage partiel dans les usines de production, où les ouvriers n'ont travaillé que quelques jours en décembre et janvier, le patron puisant pour cela dans les congés.

Le salaire, indépendamment même de la perte des 9/10èmes de la prime d'intéressement, a été quasiment bloqué ; l'aug-

mentation générale annoncée en février dernier se résume d'ailleurs à... 0 %. Il ne reste que d'éventuelles augmentations individuelles ou autres « blocs de compétence », accordés au compte-gouttes. Pas de quoi évidemment rattraper le retard du pouvoir d'achat qui se monte à au moins 200 ou 300 euros par mois.

Mais puisque les actionnaires sont contents, et il y a de quoi, le versement d'un milliard d'euros de dividendes leur ayant été promis cette année, Ghosn est satisfait.

**Viviane LAFONT**





## • Politique agricole commune

# On ne prête qu'aux riches

**Les règles de l'Europe imposent désormais la publication, par les États, des listes de bénéficiaires de la Politique agricole commune. Cela permet de constater que les plus importants bénéficiaires de ces aides sont les plus riches, naturellement !**

La Politique agricole commune (PAC), mise en place dès les débuts de la Communauté européenne, a pour objectif, sur le papier, d'assurer « un niveau de vie équitable à la population agricole ». On se demande alors ce que font, dans la liste des bénéficiaires, le groupe LVMH ou... la reine d'Angleterre ! Ils ne sont pas parmi les moindres. En France comme en Grande-Bretagne, les très grands propriétaires terriens ou les groupes industriels agroalimentaires sont les premiers bénéficiaires des aides de la PAC.

Certes, l'écrasante majorité de ces aides vont bien à

des agriculteurs. Mais la plupart d'entre eux, c'est-à-dire les plus petits, ne touchent que des aides dérisoires, quand une minorité, les plus riches, perçoit des subventions plus que confortables. Ainsi les 30 % les plus pauvres des agriculteurs touchent 2,5 % du total des aides et les 10 % les plus riches en captent 36 % !

Mieux encore : bien loin de la « population agricole » censée être aidée par la PAC, on ne trouve, parmi les vingt-quatre plus gros bénéficiaires des subventions... pas un seul agriculteur ! La PAC sert donc aussi à « assurer un niveau de vie équitable » à Bernard Arnault, le richissime patron de LVMH – en tant que producteur de cognac.

Cette distribution d'argent public à des groupes qui n'en ont nul besoin s'est donc déroulée pendant des dizaines d'années dans la plus parfaite opacité – jusqu'à ce règlement imposant sa publicité.

Et l'on comprend que le monde des capitalistes de l'agroalimentaire aurait bien aimé que cette opacité perdure. Tous en chœur, leurs représentants ont expliqué dans la presse ces derniers jours qu'ils étaient naturellement tous favorables à une transparence totale, mais...

pas dans ce domaine. Ainsi Éric Lainé, président de la Confédération des planteurs de betterave, a-t-il déclaré benoîtement sur France Info que cette publication « n'est pas une bonne chose », parce que « la publication de chiffres sortis de leur contexte est plus de nature à jeter le trouble qu'à

éclairer nos concitoyens ».

Au contraire, la publication de ces chiffres est très « éclairante » : la PAC est, en grande partie du moins, une autre de ces innombrables pompes à fric qui alimentent les caisses de groupes déjà milliardaires.

Pierre VANDRILLE

## La PAC, un système au service des capitalistes

La PAC est une énorme machinerie qui dévore rien moins que 40 % du budget de l'Union européenne. Elle sert avant tout à assurer une certaine stabilité du marché agricole... pour le plus grand profit des grands groupes agroalimentaires.

Un des objectifs avoués de la PAC est en effet « d'éviter la surproduction ». Un système complexe de compensations a donc été mis en place pour inciter les agriculteurs à ne pas

produire au-delà de certaines limites fixées par l'UE : ce sont les fameux quotas. Quant aux denrées excédentaires, c'est là encore l'Union qui les rachète et les stocke... ou les détruit.

Depuis 1992, un dispositif dit de « découplage » a été créé, là encore pour inciter les agriculteurs à ne pas trop produire : les aides directes qu'ils touchent sont ainsi découplées de la production, c'est-à-dire qu'ils touchent la même subvention, qu'ils pro-

duisent peu ou beaucoup.

Oser parler de produire « trop », « d'excédents » ou de « surproduction agricole », dans un monde où un enfant meurt de faim toutes les cinq secondes, est tout simplement ahurissant. La haute productivité agricole de la zone Europe devrait profiter à toutes les régions frappées par la misère et être au contraire un bienfait pour l'humanité.

P.V.

## • Le Père Dodu

# Un capitaliste renfloué par des aides « agricoles »

**En tête des bénéficiaires des subventions de la Politique agricole commune (PAC) figure le groupe volailler Doux, connu notamment à travers la marque du « Père Dodu », qui a reçu en un an 62,8 millions d'euros.**

Au second rang de ces aides prétendument agricoles, on trouve Saint-Louis SNC (Générale sucrière) avec 38,6 millions, suivi d'autres groupes sucriers. Ces groupes de l'agroalimentaire battent de loin le prince Albert de Monaco, ce pauvre agriculteur qui n'a touché que 253 892 euros pour son domaine de Marchais dans l'Aisne.

Le groupe Doux, contrôlé à 80 % par la famille du même nom, classée 149<sup>e</sup> fortune de France avec 280 millions d'euros, compte 13 000 salariés à travers le monde, dont environ 5 000 en France. Il a supprimé l'année dernière près de 700 emplois à Locminé et à Pleucadeuc dans le Morbihan, ainsi qu'à Châtelet dans le Cher. Xavier Bertrand, alors ministre du Travail, avait déclaré que l'État assumerait toutes ses responsabilités, ajoutant que « les

salariés ne sont et ne seront pas seuls », et il avait transmis un message d'« urgence » à son collègue Michel Barnier, ministre de l'Agriculture. Mais c'était pour le discours.

Quand il s'agit de subventions, l'État sait se montrer autrement efficace. Le groupe Doux déclare que « l'intégralité

des 62 millions d'euros est constituée de restitutions à l'exportation », précisant que pour chaque tonne de volaille exportée, Doux touche entre 300 et 500 euros, soit entre 30 et 50 centimes sur un prix moyen d'un euro par kilo. Ces « restitutions » sont, dans le langage de l'Union européenne, des

subventions prises sur l'argent public.

Selon la Confédération paysanne, Doux bénéficie également d'aides publiques indirectes du fait que la nourriture des animaux est produite dans ses propres usines, à base de céréales largement subventionnées.

Par ailleurs, Doux a bénéfi-

## Une fortune à l'ombre de l'État et de l'Union européenne

Commencée entre les deux guerres, la fortune de la famille Doux s'est envolée dans les années 1970 lors de la signature par l'État de nouveaux contrats pétroliers avec notamment l'Arabie saoudite. Doux fournit à celle-ci des poulets congelés, en touchant chaque année une part des aides à l'exportation de la Politique agricole commune, aujourd'hui de l'ordre de 220 millions d'euros. Selon un expert de l'Institut national de la recherche agronomique, « les montants peuvent paraître impressionnants mais ils étaient dix fois plus importants il y a dix ans ».

L'Union européenne jus-

tifie les aides aux capitalistes qui exportent des produits d'origine agricole par la « préférence communautaire », adoptée dès 1958 lors de la conférence de Stresa. Elle s'illustre par des droits de douane sur les produits importés aux frontières de l'Union européenne et le versement d'aides à l'exportation. Ces aides, appelées « restitutions », permettent aux exportateurs de faire sur le marché mondial le même profit qu'ils tireraient du prix interne à l'Union européenne, plus élevé.

Les accords internationaux de Marrakech de 1994, donnant naissance à l'Organisation

mondiale du commerce, ont annoncé un arrêt, à terme, des subventions aux exportations agricoles de l'Union européenne. Mais quinze ans plus tard, elles sont loin d'avoir totalement disparu. Chaque mois, l'Union européenne continue à déterminer les taux d'aides en fonction des prix du marché mondial. Doux en bénéficie encore, tout en se félicitant d'être devenu un « leader de l'exportation » de la volaille, devenue la première viande consommée dans le monde, devant le porc, en progression de 4 % en 2008.

J.S.

cié d'aides publiques du Conseil général du Finistère et de la région Bretagne. Sous le gouvernement socialiste de Jospin, il avait touché des subventions pour le passage aux 35 heures, ce qui ne l'avait pas empêché, en 2003, d'imposer la suppression des RTT et 37 h 30 de présence dans l'usine payées 35 heures. À partir de juillet 2004, Doux n'avait plus rémunéré les temps de pause, ce qui a conduit près de 1 300 salariés du groupe, aidés par la CGT, à engager des poursuites auprès de plusieurs conseils des prud'hommes.

Par ailleurs, le groupe soumet 4 300 éleveurs « indépendants » à des conditions de production et de rémunération qui n'ont rien de doux : il leur fournit les poussins et les aliments, assure le suivi vétérinaire et achète les volailles à des prix qu'il leur impose.

Si la fortune de Doux et l'accumulation des subventions au fil des ans étaient mises sur la table, on verrait alors qu'il est possible de permettre de vivre à tous les travailleurs, ou ex-travailleurs, salariés ou éleveurs « indépendants ».

Jean SANDAY

## • Les journées du 26 mai et du 13 juin

# Dans quelles perspectives ?

Les huit centrales syndicales qui avaient appelé aux journées du 29 janvier, du 19 mars, puis du 1<sup>er</sup> mai, ont décidé d'appeler en commun à deux nouvelles journées. La première, le mardi 26 mai, va se traduire par des « mobilisations décentralisées adaptées à chaque situation locale », la seconde est prévue un samedi, le 13 juin. Les organisations se félicitent d'avoir su maintenir une unité que nombre de commentateurs estimaient fragile.

Certes, cette unité a été l'un des facteurs de réussite des trois journées de ce premier trimestre 2009. Y compris celle du 1<sup>er</sup> mai, même si elle s'est traduite par une participation moindre que celle des journées précédentes, a quand même rassemblé bien plus que les 1<sup>er</sup> mai d'un passé récent. On a pu noter en effet que la participation aux défilés du 1<sup>er</sup> mai était plus familiale et associait des salariés qui ont plus de difficultés à se joindre à des appels à la grève. L'unité est utile, mais à condition qu'elle soit un moyen d'élargir et de renforcer la confiance et la détermination des travailleurs, et qu'elle ne devienne pas un but en soi.

En tout cas l'ampleur de la participation à ces manifesta-

tions montre l'existence d'un mécontentement profond, général et persistant des travailleurs et de la population laborieuse. Les sacrifices que le patronat et le gouvernement voudraient imposer au monde du travail, et à lui seul, ne passent pas. De plus en plus d'hommes et de femmes manifestent ou font grève pour montrer qu'ils n'acceptent pas de subir en silence et qu'ils ne se laissent pas abuser par les discours menteurs qui visent à faire croire que, face à la crise, il faudrait que chacun y mette du sien.

La démonstration de l'ampleur du mécontentement populaire, mais aussi de la volonté de l'exprimer en répondant aux appels des organisa-

tions syndicales, n'est donc plus à faire. Faut-il en organiser deux nouvelles ?

Face à un gouvernement qui répète qu'il n'a l'intention de céder sur rien, face à un grand patronat dont l'unique souci est le maintien des dividendes des actionnaires, l'objectif pour les travailleurs ne peut se limiter à une énième démonstration qui répète la précédente. Il doit être de créer un rapport de force qui contraigne le front gouvernement-patronat à des reculs significatifs sur des revendications essentielles pour le monde du travail. Un tel rapport de force ne se construit pas sur un claquement de doigts, c'est vrai. Cela exige une volonté, une détermination qu'on a bien du mal à discerner dans l'attitude des huit confédérations syndicales réunies.

Pourtant, si les prochaines journées du 26 mai et du 16 juin doivent avoir un sens, c'est en s'inscrivant dans cette perspective.

Jean-Pierre VIAL

## • Liste Dieudonné

# Des idées nauséabondes, et une proposition qui ne l'est pas moins

**Pour une fois que Dieudonné était relativement discret, c'est l'Elysée qui lui a fait sa publicité, par la bouche de son porte-parole. Claude Guéant a en effet proposé d'interdire, au nom de la lutte contre l'antisémitisme et l'incitation à la haine raciale, les listes aux élections européennes dont ce spécialiste de la provocation sera une des têtes de file.**

Cette proposition, inquiétante car ouvrant la porte à l'arbitraire le plus total, n'est qu'une manœuvre politicienne de la part du gouvernement, dont les mobiles peuvent aller de l'envie de faire plaisir aux électeurs pro-israéliens à celle de faire oublier sa politique sociale.

Ce n'est certes pas l'interdiction de ces listes qui pourra combattre efficacement les idées de Dieudonné. Cela dit, le programme des listes en ques-

tion confirme bien son caractère profondément réactionnaire, même si, sur ce terrain, Dieudonné n'arrive pas à la cheville de politiciens d'extrême droite, de Le Pen à de Villiers, en passant par un certain nombre d'hommes politiques passés par le Front National et recasés dans la droite « officielle ».

Opposant à la candidate du FN, Marie-France Stirbois à Dreux en 1989, Dieudonné en 2006 a rencontré Le Pen et « sa main tendue aux Français d'origine étrangère » ! Conversion miraculeuse qui suivait un certain nombre de déconfitures électorales et d'effacement de la scène médiatique, sûrement insupportables pour cet historien.

Aujourd'hui, Dieudonné annonce qu'il conduira en Ile-de-France une des listes impulsées par le Parti Antisioniste de France. Ce groupe se propose de « libérer l'État, le gouvernement et les médias de la

mainmise sioniste » et de « redonner le pouvoir à la France et aux Français ». On voit que son « antisémitisme » a des relents d'antisémitisme et emprunte au langage de l'extrême droite.

Il y a une logique dans la dérive de quelqu'un qui a invité à son dernier spectacle des négationnistes comme Faurisson et des leaders de groupes « catholiques, nationalistes et contre-révolutionnaires ». Sa candidature n'aura peut-être pas plus d'impact qu'un de ses spectacles et peut-être moins. Mais le public que visent ces listes, les jeunes beurs ou blacks ulcérés par le sort que leur fait la société, ceux que révolte la politique criminelle du gouvernement israélien envers les Palestiniens, tous ceux-là auraient bien tort de se laisser séduire par ce défenseur, même inconsistant, d'une politique fondamentalement hostile à leurs intérêts.

Sylvie MARÉCHAL

## • Surveillants de prison en lutte

# Le mépris du gouvernement

**Lundi 4 mai, les surveillants ont commencé un blocage des prisons, en s'opposant au transfert des détenus d'une prison à l'autre ou vers les palais de justice pour une audition ou une comparution. Les surveillants de prison n'ont pas le droit de faire grève et, face à eux, le gouvernement a choisi la manière forte.**

Ainsi les CRS ont, par trois fois, délogé la centaine de surveillants bloquant Fleury-Mérogis, à coups de matraques et de grenades lacrymogènes. Les CRS sont à nouveau intervenus devant les prisons bloquées mardi 5 mai au matin. Les violences policières n'ont cependant pas empêché, d'après les chiffres mêmes de l'administration pénitentiaire, le blocage de 79 établissements sur 194, les syndicats parlant de 120 prisons et de 4 000 gardiens participant au mouvement. Pour montrer leur détermination malgré les violences policières, alors même que les syndicats étaient reçus mardi 5 mai par la ministre de la Justice, Rachida Dati, les surveillants ont commencé à étendre le blocage aux visites des familles et des avocats.

Les gardiens de prison dénoncent la détérioration de leurs conditions de travail, liée à la surpopulation carcérale. Au 1<sup>er</sup> avril, 63 351 prisonniers s'entassaient dans des prisons disposant de seulement 52 535 places et à Fleury-Mérogis, la plus grande prison d'Europe, il y a 3 700 détenus dans des cellules prévues pour 2 855 ! Ce n'est pas la politique sécuritaire du gouvernement qui améliorera les choses, avec l'augmentation du nombre des détenus – il y en avait 49 000 seulement, si on peut dire, en 2001 – liée entre autres à la multiplication des courtes peines de quelques semaines à moins d'un an (15 000 détenus). Quant aux nouvelles prisons, elles sont

déjà encombrées, comme par exemple à Lyon où les détenus de deux prisons vétustes ont été transférés dans une nouvelle, prévue pour 600 prisonniers mais dans laquelle mille lits ont déjà été installés.

Dans de telles conditions, la tension ne peut que monter dans les prisons, entraînant une aggravation des conditions de travail des gardiens et une dégradation des conditions de vie des détenus. Depuis le début de l'année, l'Observatoire des suicides et des morts suspectes a dénombré 52 suicides de prisonniers, soit plus d'un tous les trois jours. Ce taux est le double de celui constaté en Allemagne ou en Grande-Bretagne, et le triple de celui de l'Espagne. Et dix surveillants ont eux aussi craqué depuis le début 2009, mettant fin à leurs jours.

Face à la colère des surveillants, Éric Woerth, le ministre du Budget, a d'ores et déjà dit qu'il n'y aurait pas un centime de plus pour les prisons. Rachida Dati a reçu les syndicats mais a ensuite suspendu les négociations. Jeudi 30 avril, elle avait proposé, pour désamorcer le conflit, la création d'un quatrième poste la nuit dans les petits établissements et la mise en place d'un bureau d'aides sociales à partir du 1<sup>er</sup> juillet. Les gardiens, refusant ces mesures dérisoires, ont choisi de se battre, y compris contre les CRS, pour refuser de supporter plus longtemps les conditions honteuses qui règnent dans les prisons.

Cédric DUVAL

## Face à la faillite du capitalisme, actualité du communisme

Textes des interventions d'Arlette Laguiller et de Nathalie Arthaud dans les meetings de Lutte Ouvrière (1<sup>er</sup> trimestre 2009)

Prix : 2 euros

Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro





# La Fête de Lutte Ouvrière

Dans un peu plus de trois semaines, la Fête de Lutte Ouvrière ouvrira ses portes pour les trois jours du week-end de la Pentecôte, y compris bien sûr le lundi, soit les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.

Ce sera pour tous nos amis et camarades l'occasion de se retrouver à un grand rassemblement populaire, placé sous le signe de la fraternité.

Tous les participants pourront ainsi s'amuser, se restaurer, assister à des spectacles variés, mais aussi s'instruire.

La Fête sera un moment important de notre campagne pour les européennes, car elle sera placée à seulement une semaine du scrutin.

On trouvera dans ces deux pages un aperçu, encore incomplet, de tout ce que l'on pourra voir et faire à la Fête.

Et plus encore le jour venu, car le programme est encore en train d'être complété, aussi bien en ce qui concerne les débats, la participation des artistes que les multiples animations qui jalonnent la fête.

## Horaires

La Fête ouvrira le samedi 30 mai à 11 heures jusqu'à 23 heures, puis sans arrêt, du dimanche matin 9 heures jusqu'au lundi soir 20 heures.

## Commandez vite vos cartes d'entrée

Jusqu'à la veille de la Fête, la carte d'entrée ne coûte que 12 euros pour les trois jours. À l'entrée de la Fête, elle vaudra 15 euros. Cela vaut donc la peine de se la procurer à l'avance. L'entrée de la Fête reste gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

Vous pouvez vous procurer cartes et bons d'achat (d'une valeur de 5 euros pendant la fête, mais vendus maintenant 4 euros) :

## Venir à la Fête

La Fête de Lutte Ouvrière se déroule à Presles, dans le Val-d'Oise, à 30 km au nord de Paris, dans un parc boisé de 12 hectares.

### depuis la région parisienne...

Pour venir à la Fête, le plus facile est de prendre les cars gratuits qui partent du métro Saint-Denis-Université, terminus de la ligne 13. Avec les cars, pas de soucis de stationnement, ils vous déposeront à l'entrée de la Fête, et fonctionneront aux mêmes horaires que la Fête.

Par le train, de la gare du Nord, il faut prendre la direction Persan-Beaumont par Montsoult-Maffliers jusqu'à la gare de Presles, située à 900 mètres de l'entrée de la Fête.

### ...et depuis la province.

Des départs collectifs, en car ou en train, sont organisés à partir de nombreuses villes de toutes les régions. On peut aussi se renseigner auprès de nos camarades locaux ou sur les sites Internet de nos fédérations ([www.lutte-ouvriere.org](http://www.lutte-ouvriere.org)).



Notre porte-parole **Nathalie ARTHAUD**, prendra la parole au cours de deux meetings, sur le podium central.

Dimanche 31 mai à 15 h  
Lundi 1<sup>er</sup> juin à 15 h.

## Au Grand Podium

### Samedi 30 mai

**GUMBO COMBO**, cocktail de sax, piano, basse... entre rockabilly blues et boogie woogie

**MICHEL BÜHLER** chante contre l'oppression, la bêtise, les inégalités sociales ou les idées toutes faites...

**SHAGGY DOGS**, mix Rock'n'Roll/Blues/Garage/Rhythm'n'Blues. Beaucoup d'énergie au programme.

**AMÉLIE-LES-CRAYONS** et ses trois musiciens présentent dans un vrai spectacle malicieux, des chansons empreintes de fantaisie, de poésie et d'originalité.



Ancie Pranal

### Dimanche 31 mai

**ALEE et les nouveau-nés**, l'histoire d'un petit beur breton qui passe du hip hop à la chanson pour raconter son quotidien avec humanité, humour, causticité.

**LES WRIGGLES** dans « Tant pis ! Tant mieux ! » trois chanteurs-comédiens, toujours en mouvement sur scène, dans un spectacle musical enlevé, le plus souvent très drôles.

**BEN'BOP** : « une seule tête » en wolof, folk wolof, rock hip-hop, musique hybride fruit de la rencontre de deux chanteurs africains et d'Arnaud, le violoniste de LOUISE ATTAQUE et de TARMAC.

**MAP, Ministère des Affaires Populaires**, présente son nouvel album « Les Bronzés font du chti », des mélodies qui font voyager de Lille à Ramallah en passant par Alger. Un appel à la révolte, à la désobéissance et surtout à la solidarité.



Wriggles

### Lundi 1<sup>er</sup> juin

**PPFC**, sept musiciens de la nouvelle scène française aux univers musicaux divers (chanson, rock, valse, pop...) dans un style dynamique.

**OLIV' ET SES NOYAUX** rythmes hispanisants, violon tzigane, accordéon, bonne humeur festive garantie



MAP

## Au Petit Théâtre

– **Nasty Vibes**, électik hip hop  
– **Guzzle Band**, jazz groove  
– **Le quartet de Jef Sicard** avec G. Garrigue, P-Y. Desoyer et F. Casagrande, Tribute to Charlie Parker : « Bird's wings »

– **Bazar et Bémols**, nouvelle scène française  
– **Faut pas payer** de **Dario Fo** par le Théâtre de l'Arrière-Cour.

Une farce engagée sur la résistance des petites gens et leurs difficultés face au pouvoir répressif.

– **Séverine et Nicolas**, chants de lutte et d'espoir

– **Basses besognes**, chansons qu'il fallait bien faire

– **Midnight Jokers**, reprises rock

– **Le cuisinier propose au lapin : si on faisait un civet ensemble** par le **Groupe Théâtre de l'Opprimé** GTO, théâtre-forum sur le salariat

– **Les Groling Stones**, swing

– **Les bouffons Opéra-bouffe** par la joyeuse troupe des **Moyens du Bord**  
– **Moonlight Swampers**, rock

## Les débats

Jean-Jacques Marie qui vient d'écrire *L'antisémitisme en Russie, de Catherine II à Soljenitsyne*

Maurice Rajfus, auteur d'essais et de témoignages. Son dernier livre : *À vos ordres ? Jamais plus !*

Michelle Riot-Sarcey qui vient de publier, avec Maurizio Gribaudi, *1848, la révolution*

oubliée  
Marie Treps linguiste, à propos de son dernier ouvrage : *Les mots migrants : les tribulations du français en Europe*

Charles Piaget, animateur de la grève de Lip à Besançon en 1973

Gérard Noiriol, historien, à propos de son dernier livre *Histoire, théâtre et politique*

## Forums sur la situation politique

Deux grands forums seront organisés par nos camarades au chaiteau Karl Marx :

- Les luttes sociales aux Antilles
- Face aux licenciements, face aux baisses de salaires causées par le chômage partiel, face aux fermetures des sous-traitants, la lutte des travailleurs de l'automobile



## 2009 : année Darwin

Cette année, le Carrousel de la Connaissance fête Darwin, car c'est tout à la fois le bicentenaire de sa naissance, et le 150<sup>e</sup> anniversaire de la parution de son ouvrage, *L'origine des espèces par*

*le jeu de la sélection naturelle*. Une œuvre chère aux matérialistes, un progrès décisif de la connaissance qui fit vaciller Dieu de son piédestal. 45 minutes de spectacle audiovisuel.

## L'Arboretum

Au sein du parc se trouve un bel Arboretum, avec plus de cent espèces différentes d'arbres. Un sentier botanique a été aménagé avec deux promenades différentes, chacune d'environ 40 minutes, pour commencer à répondre aux questions sur les arbres :

- Une visite consacrée, à : « l'arbre, quel être étonnant ! » Ils vivent de soleil et d'eau
- Une nouvelle visite : « l'arbre, quelle histoire ! » Des premières forêts avant les dinosaures à celles d'aujourd'hui, les espèces appréciées sous les Romains, au Moyen Âge ou pendant la Révolution française.



Dès l'entrée de la Fête, on traverse un Village médiéval où s'exercent quelques-unes des activités du Moyen Âge, des métiers des armes aux arracheurs de dents (mais ceux-là font semblant !)

Fêtes régionales de Lutte Ouvrière	
<b>Marseille</b>	<b>Angers</b>
<b>Dimanche 10 mai à partir de 11 h 30</b> Parc de Valabre à Gardanne	<b>Samedi 16 mai de 16 h à 24 h</b> Avec Valérie Hamon
Navette gratuite en car entre Marseille et Gardanne	Salle Aragon à Trélazé Bus : ligne 2, arrêt Malaquais

**On n'est pas chiens** : Pour des raisons de sécurité et de propreté, les chiens ne sont pas admis dans l'enceinte de la fête.

## Le parcours dans les arbres



Tous ceux qui aiment les sensations fortes pourront découvrir un parcours aérien permettant de se déplacer d'arbre en arbre à plusieurs mètres de hauteur. Échelles, ponts de singe, tyroliennes, filets, rien ne manque pour se faire peur en toute sécurité. Le parcours se fait sous la

surveillance de moniteurs compétents. Pour des questions de sécurité, un âge minimum de 13 ans et une taille de 1,50 m sont exigés. Pour les mineurs, la présence d'un adulte, muni d'une autorisation parentale, sera demandée au départ du parcours.

## La Cité des Sciences

### Les mini-conférences

Pour tous les goûts et toutes les curiosités, des conférenciers se relaient pour traiter de questions scientifiques, parmi lesquelles :

- Pourquoi la vitesse de rotation de la Terre varie-t-elle, comment la calculer
- N'importe quel objet peut devenir une télécommande
- La voix, comment ça marche
- L'épidémie de grippe A
- Quel est le pouvoir des crèmes anti-rides ?
- Les antibiotiques, ce n'est pas automatique
- OGM, manipulation génétique : mode d'emploi
- Les marées et la face cachée de la Lune... ou l'apparition des idées évolutionnistes en astronomie
- Le son : du bruit aux

- notes de musique
- En dessinant en perspective, les peintres ont-ils influencé les géomètres ?
- Au fin fond de la matière, que peut nous apprendre le nouvel accélérateur du CERN
- Probabilités, coïncidences et paranormal : le rapport entre le Triangle des Bermudes, les extra-terrestres et la tartine de beurre.
- Comment les hommes ont-ils appris à compter ?
- La société des fourmis
- Champs magnétiques, ondes électromagnétiques, antennes-relais, téléphones portables : un danger pour la santé ?
- De la chute d'eau d'Aristote à nos neurones, la perception visuelle
- Une observation de la faune et de la flore

### Forums scientifiques

Parmi les scientifiques qui seront présents pour exposer certains de leurs thèmes de recherche, et pour répondre aux questions du public, nous pouvons déjà annoncer la présence de :

- Pierre LASZLO** (biologie) : « L'architecture du vivant »
- Arkan SIMAAN** : « L'idée d'évolution dans les sciences du cosmos et de la matière avec Einstein »
- M. SCHWEMLING** (astrophysique) : « Les étoiles, nos lointaines origines »
- Sébastien CHARNOZ** (astrophysique) : « Les anneaux de Saturne et la formation du système solaire »
- Vincent LAGET** (zététique et fausses sciences) : « Ya-t-il un problème des antennes relais téléphoniques ? »
- Sylvain CHATY** (astrophysique) : « Trous noirs, étoiles à neutrons et autres objets exotiques de l'univers »
- Gérard LAMBERT** (biologie) : « La légende des gènes »
- Janet BORG** (astrophysique) : « La mission Stardust : rencontre avec une comète »

- Thomas HEAMS** : « L'évolution selon Darwin à la lumière de l'actualité scientifique »
- Emmanuelle RIO** (physique) : « Gouttes et bulles, des objets quotidiens pleins de surprises »
- Bernard THIERRY** (éthologie) : « Organisation sociale et intelligence chez les Primates »
- Mathias ALBERT** (physique théorique et modèles statistiques) : « La supraconductivité : quand les électrons s'unissent pour une cause »
- Olivier BROSSEAU et Marc SILBERSTEIN** : « Le retour de l'obscurantisme contre le darwinisme »
- Marc PESCHANSKI** (biologie)
- Gérard BENOIT** (médecine-urologie) : les transplantations multiples d'organes, « des greffes désormais à la portée de la science »
- Nicolas GAUVRIT** (mathématique) : « Statistiques, hasard et coïncidences dans la vie quotidienne : méfions nous ! »

## Les films projetés à la Fête

### En présence des réalisateurs

**LOUISE MICHEL** de Solveig Anspach. En avant-première à la fête de Lutte Ouvrière

Ce documentaire rappelle les idées de La Commune (1871) à travers la déportation de Louise Michel en Nouvelle-Calédonie.

**AGNUS DEI** de Lucia Cedron. Trois générations d'une même famille argentine confrontées aux séquelles de la dictature.

**LA JOURNÉE DE LA JUPE** de Jean-Paul Lilienfeld (avec Isabelle Adjani)

Dans un collège difficile, une professeure « pète les plombs ». **Les 16 de BASSE-POINTE**, documentaire de Camille Mau-duech

Pendant une grève qui se déroulait dans une exploitation sucrière, en 1948 à la Martinique, le gérant avait été retrouvé mort, tué à coup de couteaux. Seize ouvriers agricoles grévistes ont été arrêtés.

**MOOLADE** de Sembene Ousmane, en présence du fils de Sembene Ousmane

L'histoire de quatre fillettes qui fuient l'excision.

**CAMEROUN, AUTOPSIE D'UNE INDÉPENDANCE**, documentaire de Gaëlle Le Roy et Valérie Osouf

**MOI, LOUIS, ENFANT DE LA MINE**, de Thierry Binisti. À Courrières, en 1906, l'amitié entre un fils de mineur et un fils d'ingénieur, mise à mal par la catastrophe de la mine.

**DE CHAQUE CÔTÉ DES IMAGES**, documentaire de Jérôme Laffont

Pendant la guerre d'Algérie, l'engagement de militants, dont René Vautier, cinéaste, membre du PCF, au côté des algériens qui se battaient pour leur indépendance.

**FORTUNES ET INFORTUNES DES FAMILLES DU NORD**, documentaire de Gilles Balbastre

Le parcours et les pratiques de l'une des grandes familles de négociants en laine.

### Les autres films

**WELCOME** de Philippe Lioret avec Vincent Lindon

**LES CITRONNIERS** de Eran Ricklis

**LES BUREAUX de DIEU** de Claire Simon

**VALSE AVEC BACHIR** de Ari Foldman

**GOMORRA** de Matteo Garrone

**LE CHANT DES MARIÉS** de Karin Albou

**BURN AFTER READING** de Joel et Ethan Cohen avec Georges Clooney et Brad Pitt

**LA ZONA** de Rodrigo Pla

**MASCARADES** de Lyes Salem

**TOUTE MA VIE EN PRISON** de Max Evans

**ALIKER** de Guy Deslauriers



## • Gemey-Maybelline-Garnier – Ormes (Loiret)

# Débrayage contre les projets de suppressions de postes

**Après l'annonce faite par L'Oréal d'une nouvelle restructuration de la division produit de Luxe (181 emplois menacés), une autre s'annonce à l'intérieur de la division Produits Grand Public France (DPGPF), qui fabrique et diffuse entre autres les marques L'Oréal Paris, Garnier, Gemey Maybelline, Lascad. Tout cela évidemment pour augmenter encore les profits.**

L'Oréal est partagé en quatre grandes divisions : Produits Professionnels, Produits Grand Public, Produits de Luxe et Cosmétique Active. Sur le site d'Ormes, dans le Loiret, la centrale d'expédition dédiée à la

logistique Grand Public France pour les marques Gemey, Garnier et OAP comporte deux bâtiments industriels. Au Comité central d'entreprise du 17 avril, la direction a annoncé, « pour cause d'économies » la

fermeture, en 2010, du bâtiment qui abrite actuellement les bureaux administratifs et toute l'expédition maquillage.

Dès que cette annonce a été connue, la quasi-totalité des 80 salariés du site ont exprimé leur colère face à ce projet qui était présenté par la direction en seulement trois pages, sans autre détail sur une organisation future. Ce mépris a provoqué une grève instantanée et quasi unanime pour exiger de la direction des informations précises et

complètes sur son projet.

L'action a été rapide et efficace, puisqu'elle a obligé la direction à organiser une table ronde dans les plus brefs délais. Comme quoi bloquer un chiffre d'affaires chez L'Oréal peut aider à se faire entendre. Ne touchez pas à notre travail ou gare au chiffre d'affaires devrait être le slogan de tous les salariés de L'Oréal...

Une autre réunion est prévue prochainement avec la direction.

Cette année la direction générale fête les cent ans de L'Oréal et communique sur des actions de solidarité. Solidarité pour les travailleurs ou pour les actionnaires ? En dix ans, le profit de ceux-ci a augmenté de 550 % ! Pour les travailleurs, le seul mot d'ordre peut être de se battre pour garder des emplois durables, des salaires décents, des conditions de travail correctes et refuser la suppression d'usines et de sites.

Correspondant LO

## • Orléans

# Les facteurs en grève

**Un mouvement de grève des facteurs pour dénoncer les conditions de travail a commencé lundi 27 avril au centre de distribution d'Orléans-nord, à l'appel des syndicats Sud et FO.**

Il a été voté à 70 %. Mardi 28, une quarantaine de grévistes sont allés voir leurs collègues du Centre de distribution de Fleury-les-Aubrais, dans la banlieue d'Orléans, puis ceux du Centre de tri, pour tenter de les convaincre de se joindre à eux.

Depuis quinze jours, le mécontentement monte chez les facteurs d'Orléans. La direction veut faire des économies, en faisant assurer les tournées de distribution par moins de facteurs, prétextant une « baisse du courrier liée à la crise économique ».

Les facteurs du centre d'Orléans-nord se battent contre l'aggravation de leur charge de travail. En effet, la direction gèle les embauches,

supprime une majorité de contrats à durée déterminée, n'en prolongeant que quelques-uns au compte-gouttes jusqu'à fin mai. Et pour cet été, elle donne comme directive d'assurer la distribution d'une partie supplémentaire d'un quartier, en plus de la tournée habituelle de chacun.

Mardi 28 et mercredi 29 avril, les grévistes ont reçu de nombreuses marques de sympathie de la part des collègues rencontrés dans différents Centres. Après une réunion avec leur direction le mercredi, il leur a été promis, entre autres, l'embauche en CDD de trois personnes supplémentaires. C'est encore peu de choses et ils ont décidé un appel à la grève reconductible pour le lundi 4

mai, avec un préavis départemental qui permettrait à d'autres Centres de les rejoindre.

Lundi 4 mai, en effet, la grève s'étendait à Orléans-sud. Après discussion avec les grévistes, une vingtaine de facteurs d'Orléans-sud (La Source) rejoignaient le mouvement.

Les grévistes des Centres de distribution d'Orléans-nord et sud (La Source) ont voté la poursuite du mouvement le mardi 5 mai. Ce jour-là, sur deux Centres du nord d'Orléans, les grévistes ont réussi à entraîner quelques facteurs dans le mouvement. Une nouvelle rencontre avec la direction n'ayant rien donné, la grève a été majoritairement reconduite pour le mercredi 6 mai.

Correspondant LO

## • Le Chameau - Dun-sur-Auron (Cher)

# Le boss du chameau veut engraisser les actionnaires

À la manifestation du 1<sup>er</sup> mai, à Bourges, on a noté les pancartes et entendu les slogans des travailleurs de l'usine Le Chameau située à Dun-sur-Auron, près de Bourges (Cher) et appartenant au groupe Lafuma, le fabricant bien connu de vêtements de sport.

Cette petite usine a connu plusieurs fermetures de services et ne compte plus que 26 salariés. Or la direction vient d'annoncer neuf licenciements dits économiques (deux à la comptabilité et sept à la logistique).

Les délégués ont déposé un droit d'alerte et demandé une expertise comptable. Le groupe Lafuma souhaite « améliorer sa compétitivité » c'est-à-dire ses profits. Avant

même la réponse de l'expert comptable, la direction a voulu passer en force et s'est empressée d'envoyer les lettres de licenciement ; les entretiens préalables commencent dès jeudi 7 mai.

La colère est forte parmi les travailleurs qui jusque-là ont accepté les sacrifices sans parler du mépris des grands chefs lorsqu'ils « descendent à la campagne ».

Mais là, trop c'est trop. Nous sommes décidés à nous défendre. « Plein les bottes des profits, Lafuma nous sacrifie » criaient les manifestants du 1<sup>er</sup> mai. Et après la grève de fin avril, c'est une nouvelle étape dans notre combat pour nos emplois.

Correspondant LO

## • 1<sup>er</sup> Mai en Guadeloupe

# Coup d'envoi d'un nouveau mois de luttes ?

**Le 1<sup>er</sup> mai en Guadeloupe a été un franc succès. Il faut dire qu'il prenait cette année une signification particulière, après la grève générale de 44 jours en janvier-février-mars derniers. Le LKP, regroupant tous les syndicats, les organisations nationalistes, les Verts, le Parti Communiste, l'extrême gauche et une série d'associations, a largement mobilisé.**

Ce sont donc près de 20 000 personnes, des travailleurs pour la majorité, qui se sont retrouvées à

Petit-Canal. Cette commune avait été choisie symboliquement car c'est la commune de naissance de Jacques Bino, le militant syndical de la CGTG assassiné pendant la grève générale. C'est aussi la commune où plusieurs jeunes avaient été arrêtés et emprisonnés.

Au cours du défilé, chaque confédération avait ses banderoles et drapeaux. Les cortèges les plus importants furent ceux de l'UGTG et de la CGTG. Olivier Besancenot, venu pour l'occasion, a défilé aux côtés d'Alex Lollia, secrétaire général de la CTU. Le groupe culturel et carnavalesque Voukoum,

groupe de Basse-Terre, membre du LKP, très actif au cours de la grève générale, marquait la cadence de ses tambours.

Quant aux organisations politiques, certaines ont tenu un stand, comme *Combat Ouvrier* ou le groupe nationaliste Nonm (homme), et ont distribué leurs tracts. D'autres, comme le PCG (Parti Communiste Guadeloupéen) ont distribué un tract et vendu leurs journaux.

Les travailleurs en grève comme ceux d'Orange, de la Maison départementale de l'enfance, ou encore les pompiers de la Chambre de com-

merce, les « contrats aidés » en lutte, étaient bien représentés.

Après le défilé, les interventions des dirigeants syndicaux se sont succédé sur un podium autour duquel plusieurs stands des organisations avaient été installés. Cette série d'interventions s'est terminée par une minute de silence en hommage à Jacques Bino, le poing levé.

Un nouveau rendez-vous de mobilisation et de grèves a été lancé pour le jeudi 7 mai, avec un rassemblement à Basse-Terre. Cette date n'a pas été choisie par hasard. C'est ce jour-là que les élus du Congrès, c'est-à-dire la réunion des deux assemblées,

Conseil général et Conseil régional, doivent se rencontrer. Ils entendront donc aussi, qu'ils le veuillent ou non, les revendications des travailleurs. Ces derniers diront dans la rue, notamment, leur volonté de voir satisfaire les revendications dans les conflits en cours, de voir respecter l'accord Bino sur les 200 euros dans son intégralité, d'exiger la baisse des prix et le respect des accords déjà passés en la matière. Ce sera la poursuite d'un mois de mai annoncé comme « chaud » par le LKP.

Pierre JEAN-CHRISTOPHE



## ● Continental - Clairoix (Oise)

### Huitième semaine de lutte

Le 1<sup>er</sup> mai à Compiègne, la quasi-totalité des travailleurs de l'usine Continental de Clairoix conduisaient un cortège de près de 7 000 manifestants, dont les travailleurs en lutte de Lear, ceux de la Sodimatex, ceux d'Inergy ou de CIE Automotive, et bien d'autres travailleurs du public et du privé.



Ce nombre, certes moins important que le 19 mars, mais sans commune mesure avec le précédent 1<sup>er</sup> mai, montre combien toute la population dans la région se sent touchée, d'une façon ou d'une autre, par cette avalanche de licenciements, de fermetures d'usines ou de journées de chômage partiel.

Cela fait maintenant huit semaines que la direction de Continental a annoncé la fermeture de l'usine de Clairoix pour mars 2010. Et depuis, à chaque manifestation ou rassemblement, que ce soit à Reims, à

Paris, à Sarreguemines, à Compiègne, ou à... Hanovre, les travailleurs de Continental se sont déplacés en nombre : 650, 1 000, 550, 400 et encore 1 000.

Deux jours avant le 1<sup>er</sup> mai, c'est encore à 400 qu'ils avaient fait le déplacement à Paris pour appuyer la délégation reçue au ministère de l'Industrie à Bercy par un représentant de l'État et par la direction Continental, celle de l'usine de Clairoix et du groupe Continental France.

Cette délégation représentant les travailleurs dut taper du poing sur la table pour obtenir d'une part que le représentant de l'État présent, Philippe Gustin, s'engage à être autre chose qu'un simple médiateur, et d'autre part pour avoir en face, non pas les patrons locaux, mais « ceux qu'ils ont au bout du fil » (selon l'expression utilisée par un porte-parole), à savoir le président de tout le groupe, Karl Thomas Neumann.

Les travailleurs restent mobilisés. Ils ont pu vérifier depuis le 11 mars combien l'État et les patrons sont de connivence pour tenter de les endormir. En leur faisant miroiter un repreneur potentiel par exemple, pour ne citer que la dernière trouvaille en date. Mais ce « repreneur », venu de Dubaï, qui dit lui-même ne pas avoir suffisamment de capitaux pour investir, n'a jamais été pris au sérieux par les travailleurs, à juste titre. État et patrons tentent aussi de les diviser avec la convocation de sept travailleurs après le coup de colère du 21 avril à la sous-préfecture de Compiègne, côté État, et le lock-out de l'usine, côté patron.

En tout cas, si la direction de Continental comptait sur le fait que les travailleurs restent chez eux, c'est raté : les assemblées générales se tiennent tous les jours devant l'usine pour décider des actions. Lundi 4 mai et mardi 5 mai, elles ont encore regroupé 800 et 700 travailleurs.

Correspondant LO

## ● Lear - Lagny-le-Sec (Oise)

### Les grévistes tiennent bon

Les ouvriers de Lear sont entrés dans leur cinquième semaine de grève, commencée le 6 avril. La direction continue la répression pour tenter de faire plier les grévistes : douze ouvriers sont toujours sous la menace d'un licenciement et les grévistes sont assignés pour la quatrième fois devant le tribunal de Senlis pour grève illégale. Mercredi 6 mai, les CRS sont intervenus pour faire évacuer l'usine. Mais les ouvriers sont toujours aussi déterminés.

Pour le moment, la seule chose que la direction a obtenue c'est l'entrée et la sortie libres des camions. Mais ce n'est pas avec les 300 sièges qui étaient dans l'usine que PSA va pouvoir équiper les quelque 14 000 voitures qui attendent sur le parking de son usine d'Aulnay. Lear ne

s'embarrasse pas avec la légalité et a décidé de lock-outer l'usine en faisant la production ailleurs. Du moins il essaye... Car les sièges qui arrivent à Aulnay couvrent à peine la moitié de la production et ont trop de défauts pour être montés tels quels.

Les grévistes sont toujours

mobilisés. Ils sont par exemple allés à 60 au ministère de l'Industrie où ils ont été reçus par Philippe Gustin, le chef de cabinet de Christine Lagarde. Dans cet entretien, Gustin a dit ce que tout le monde sait, à savoir que Lear était une société en pleine santé.

Et effectivement Lear a largement les moyens de payer 40 000 euros d'indemnités aux ouvriers de Lagny qui n'ont pas d'autre choix que le licenciement. Mais derrière Lear, il y a PSA. Et ce n'est pas de la suppression de 316 emplois, mais de milliers

d'emplois chez ses sous-traitants que PSA est responsable, parce qu'il veut à tout prix maintenir ses profits malgré la baisse des ventes. 85 équipementiers seraient concernés, d'après le directeur des achats de PSA. Voilà pourquoi PSA a peur de créer un précédent, en acceptant que Lear cède.

Et en attendant, les C3 et les C2 ne peuvent être vendues et les concessionnaires disent aux clients qu'ils ne pourront pas être livrés avant septembre...

Correspondant LO

## ● Diehl-Augé Découpage – Besançon (Doubs)

### Une première victoire contre les licenciements !

Lundi 27 avril, dès la prise de travail de l'équipe du matin, la grève démarrait dans cette entreprise pour s'opposer aux 40 licenciements annoncés, sur un effectif total de 210 personnes. Elle était suivie par la quasi-totalité des ouvriers de production, rejoints par certains agents de maîtrise et des employés des bureaux.

Il aura fallu trois jours de grève et de blocage total de l'usine pour faire reculer le patron. Mercredi 29 avril, se tenait le Comité d'entreprise extraordinaire avec la présence du directeur général du groupe Diehl, du directeur de l'usine Griset qui chapeaute les

trois usines françaises, dont Augé Découpage.

Après un long préambule, le directeur de Griset annonçait qu'il renonçait au plan de licenciements sur les trois usines du groupe, mais annonçait dans la foulée un nouveau projet de baisse du temps de travail et des salaires. Les délégués demandaient alors une interruption de séance pour informer les grévistes réunis en assemblée.

Celle-ci décidait de continuer la grève, car il n'était pas question d'accepter un nouveau plan. De plus, il y avait le paiement des heures de grève en jeu. Devant la détermination des grévistes, la direction, après plusieurs interruptions de séance, finit par accepter et la suppression des

licenciements et le paiement des jours de grève, transformés en jours de chômage partiel pris sur le quota du mois de mai. Elle avait aussi compris que son projet de baisse du temps de travail et des salaires ne passerait pas et elle s'orientait sur des négociations de plans de formations État-Région.

À 16 h, l'assemblée des grévistes décidait de reprendre le travail... le lendemain jeudi, au grand dam de la direction qui espérait une reprise immédiate.

La grande majorité des grévistes ont compris que ce n'était qu'une première bataille gagnée, et qu'elle servira pour l'avenir, au cas où la direction reviendrait sur sa parole.

Certains n'en revenaient pas que la direction ait cédé si vite.

Des tours de garde avaient d'ailleurs été préparés pour le 1<sup>er</sup> mai et le week-end. Il faut dire que le blocage de pièces à expédier d'urgence, dès le début de la grève, a certainement pesé dans la balance. Depuis la reprise, la direction se démène pour essayer de trouver des volontaires pour travailler la nuit, le 8 mai et le samedi en heures supplémentaires. Elle a bien du mal à les trouver.

La dernière journée de grève s'est terminée par un barbecue festif, et à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai nous nous sommes retrouvés à une trentaine sous notre propre banderole : « Ce n'est pas aux travailleurs de payer la crise ».

Correspondant LO

## ● Gaziers, électriciens

### Le mouvement continue

Depuis cinq semaines le mouvement de grève et d'actions diverses, des manifestations, des « temps forts », des coupures gaz et électricité se prolonge.

Il concerne pour l'essentiel le personnel des « bases techniques », qui sont quelques milliers dans le pays. Cela représente environ 5 % du nombre total des salariés, qui est de l'ordre de 150 000 personnes pour les diverses entreprises (EDF, ERDF, GRDF, RTE et GDF-Suez).

Pour ceux-là, la grève est tout à fait réelle et se traduit par des pertes de salaires non négligeables.

À côté d'eux, il y a l'ensemble du personnel, dont une partie participe à des actions ponctuelles, des « temps forts ».

Pour le moment, les directions des entreprises du gaz et de l'électricité ne lâchent rien sur les salaires. Elles se sont contentées d'attribuer une prime de 500 euros pour les gaziers et électriciens, excepté pour le RTE qui a obtenu 1 500 euros, sous forme de « complément d'intéressement » que le CGT vient d'accepter, ce qui déplaît à certains grévistes puisqu'ils s'agit d'une simple prime.

Le mouvement est marqué d'une part par la volonté des directions syndicales de maintenir le mouvement au niveau où il se trouve, sans lui donner des perspectives, alors que sur le fond le problème des salaires concerne à peu près tout le monde.

Les directions syndicales organisent des « temps forts » en laissant le mouvement aller tout seul.

Dans ces conditions, bien des travailleurs, exaspérés, se lancent dans des actions de coupures de gaz et d'électricité, qui font les choux gras des médias.

Les journalistes et les politiciens réprouvent les coupures. Mais si un jour il y avait une grève véritablement dure, il pourrait y avoir des coupures beaucoup plus importantes par l'arrêt des centrales nucléaires, comme cela s'était un peu vu en 1995, où EDF-GDF avait été contraint d'importer du courant. Est-ce cela qu'ils veulent ?

Correspondant LO



## • Toulouse

### Procès Total-AZF : un rideau de fumée

**Au procès AZF, la semaine du 27 avril, ont été débattues les pistes dites « terroristes », en fait un ramassis de ragots à forte connotation raciste.**

Tout est parti d'une fuite des « notes blanches » des Renseignements généraux vers une certaine presse, qui en a fait ses choux gras. Ainsi, trois personnes ont été mises en cause et ont dû s'expliquer. D'abord un laveur de carreaux qui est sorti de l'usine vingt minutes avant l'explosion. Il était suspect à deux titres selon les enquêteurs : d'une part il est d'origine algérienne et, d'autre part il est titulaire d'une licence. En fait il avait une gastro-entérite, et son chef l'avait autorisé à rentrer chez lui.

Ensuite un jeune Algérien, sans papiers au moment des

faits, a été dénoncé comme terroriste par un appel anonyme. En fait il s'agissait d'une vengeance du mari divorcé de sa sœur.

Enfin, un sous-traitant a été tué dans l'explosion et le médecin légiste – une catholique pratiquante – l'a dénoncé comme terroriste... parce qu'il avait plusieurs sous-vêtements. « *J'ai tout de suite compris qu'il savait qu'il allait mourir* », a-t-elle dit à la police judiciaire. Cela a déclenché toute une enquête : sa compagne a ainsi été entendue par la PJ, le jour même de l'enterrement. Leur appartement a ensuite été perquisitionné. À la barre, elle a revécu son calvaire et a été harcelée par les avocats de Total de façon insupportable. Autant de pseudopistes qui n'ont fait que spéculer sur un racisme qui n'a

même pas la pudeur de se retenir.

Evidemment toutes ces fictions nauséabondes se sont dégonflées à l'audience, où leur caractère calomnieux et carrément absurde est apparu clairement. Le fait que la catastrophe de l'usine AZF ait eu lieu dix jours après l'attentat des tours jumelles de New York n'autorise pas tous ces débordements.

Tout cela n'a pas empêché les commentaires des mercenaires de Total, que ce soient les avocats, les journalistes ou les ex-syndicalistes qui en ont rajouté des tonnes : « Tout ça, c'est pas clair, ils ne nous ont pas tout dit, etc. ». Car il s'agit bien d'une stratégie mûrement réfléchie. Les avocats de Total n'ont aucune explication alternative à la criminelle négligence de leur client, mais on



L'usine AZF après l'explosion.

calomnie, et il en restera toujours quelque chose...

Ces gens-là utilisent les rumeurs pour créer et développer le doute et la suspicion. Que cela se fasse en spéculant

sur des idées nauséabondes et en salissant la mémoire des victimes de leur incurie, cela ne les dérange absolument pas. Insupportable !

Correspondant LO

**Un an après l'explosion de l'usine AZF  
Les salariés et les sinistrés continuent de payer  
Les gros actionnaires continuent de profiter  
Réédition de la brochure de Lutte Ouvrière  
parue en septembre 2002**

Prix : 2 euros - Envoi contre 6 timbres à 0,56 euro

## • YMCA – Colomiers (banlieue de Toulouse)

### Les travailleurs handicapés veulent leurs 10 %

**Important Centre d'aide par le travail, l'ESAT YMCA à Colomiers regroupe 300 travailleurs handicapés dont certains travaillent au restaurant YMCA.**

Connu de beaucoup de travailleurs sous-traitants d'Airbus, il sert chaque jour entre 400 et 500 repas. D'autres font des activités de jardinage, d'imprimerie, mise sous pli, etc. Par exemple : création de dossiers pour des cliniques privées de Toulouse ou pour Airbus, collecte des bleus sales, lavage,

fabrication d'étiquettes et repères avion...

À l'appel de l'association Droit Solidarité Handicap, 150 de ces travailleurs ont arrêté le travail mercredi 22 avril, manifestant l'après-midi jusqu'à la mairie de Colomiers. Et le lendemain, à une quarantaine, ils sont allés au salon de l'Autonomie à Toulouse où une sous-secrétaire d'État a bien été obligée d'entendre leur mécontentement.

Une circulaire gouvernementale du 1<sup>er</sup> juillet 2008 impose que les semaines de tra-

vail de 35 heures soient payées 35 heures avec une perte pour ceux qui auparavant travaillaient 39 heures et ont bénéficié du passage à 35 heures. Cela représente 10 % en moins sur les feuilles de paye depuis novembre 2008.

En novembre et décembre, le YMCA a compensé le manque à gagner mais depuis le début de l'année, ces salariés perdent en moyenne 58 euros par mois, soit un salaire mensuel par an ! C'est d'autant plus scandaleux que ces travailleurs, sous prétexte qu'ils

sont handicapés et qu'ils bénéficient de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé), ne touchent même pas le smic.

Il était question que l'AAH soit augmentée pour compenser ce manque à gagner, sauf que le gouvernement, à ce jour, n'a donné aucune directive à la CAF. Le Conseil général, sollicité, a affirmé : « *Ce n'est pas nous, c'est la DDASS qu'il faut voir* », quant à la DDASS, elle renvoie à la CAF. Résultat, « *Tous, en disant c'est pas nous c'est l'autre, ont admis que cette*

*perte d'argent était terrible pour nous, mais personne ne fait rien... On nous a baladés, endormis, menti et nos 10 % sont toujours ailleurs que dans nos poches. Maintenant, ça suffit !* », constate le tract des travailleurs de l'YMCA.

Enfin, le Conseil d'administration réuni le soir même a reçu une délégation de travailleurs et a décidé de « compenser » les mois de mars et avril et s'est donné jusqu'à fin mai pour trouver une solution.

Correspondant LO

## • Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail

### Perdre sa vie en la gagnant

**Depuis six ans l'OIT, Organisation Internationale du Travail, une branche de l'ONU, a fait du 28 avril la « Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail ». Cette initiative, pour platonique qu'elle soit, a le mérite de fournir des données sur le nombre des victimes directes de l'exploitation capitaliste dans le monde et en France même.**

Ils sont éloquentes : chaque jour 5 500 travailleurs décèdent suite à des accidents ou des maladies liées au travail. Tous les ans, on recense 360 000 accidents de travail mortels, 651 000 décès liés aux substances dangereuses. Et, en tout, 2,3 millions de morts. Il ne s'agit que des morts déclarés car les ouvriers qui travaillent dans les mines clandestines, en Chine ou ailleurs, les cher-

cheurs d'or de Guyane, les damnés de la Terre et les travailleurs clandestins des chantiers des métropoles capitalistes meurent et sans entrer dans les statistiques.

L'OIT souligne que la crise économique va aggraver cette situation. D'une part parce que les conditions de travail empiraient encore. D'autre part parce que les économies faites par les gouvernements touchent les

divers services qui inspectent ou contrôlent les lieux de travail, de même que ceux qui sont chargés de la santé des travailleurs.

La mort au travail frappe en priorité dans les pays les plus pauvres, là où l'exploitation est la plus brutale et là où l'État n'a pas un centime à consacrer à la population. Mais pas seulement. En France, le dernier recensement en date fait état de 537 morts au travail en un an. De plus, une enquête de la Sécurité sociale a démontré que 40 % des maladies ou accidents déclarés au régime général de la Sécurité sociale relèveraient en fait du régime accident du travail-maladie professionnelle. Ces non-déclara-

tions d'accidents seraient, d'après cette enquête, majoritairement le fait des employeurs qui cherchent ainsi à diminuer leurs cotisations de Sécurité sociale. Les services officiels avouent même que deux tiers des employeurs n'effectuent pas les enquêtes, pourtant obligatoires, sur les risques professionnels que subissent leurs salariés. Jusqu'au nouveau ministre du Travail, Brice Hortefeux, qui annonce que, face aux « 4 à 9 000 cancers d'origine professionnelle apparaissant chaque année, aux troubles musculaires et aux cas de harcèlement et de stress », il va mettre en place un « conseil d'orienta-

tion des conditions de travail » qui, il est vrai, ne coûtera pas cher, ni au gouvernement, ni aux patrons.

L'État français comme les organismes internationaux sont capables de donner des statistiques sur les accidents de travail et même sur la façon dont les patrons contournent les lois sociales. Ils sont bien incapables en revanche d'exercer de réelles pressions sur les employeurs pour les obliger à les respecter. Dans le monde de la propriété privée, « charbonnier est maître chez soi »... même s'il tue au travail les ouvriers !

Paul GALOIS



## • Fonderies du Poitou Alu (Vienne)

### La direction contrainte de rétablir la prime

Depuis le 23 avril, aux Fonderies du Poitou c'était la grève à la fonderie Alu contre l'annualisation-modulation des horaires que la direction entend mettre en place, l'insuffisance des salaires et, d'une manière générale, la dégradation des conditions de travail.

Le feu couvait depuis un moment et de multiples débrayages avaient eu lieu les semaines précédentes. Un des facteurs déclenchants fut l'annonce par les patrons que la prime de mai (liée à la présence des travailleurs à l'usine) serait moindre du fait du chômage partiel.

La mobilisation des ouvriers a été importante et les ateliers n'ont connu que peu d'activité, malgré certains chefs qui ont dû suer sur les machines sous le contrôle de cadres. C'est si rare que nous ne nous sommes pas privés de les regarder en pleine action. Chaque jour, un barbecue était dressé près de l'entrée de la fonderie, où nous discussions et votions la poursuite de la mobilisation. Celle-ci était menée par les délégués CGT, les autres syndicats



ouvriers suivant le mouvement. L'ambiance a été bonne tout du long de notre bagarre qui a été remarquée dans les médias locaux, notamment lors d'une opération escargot dans le centre-ville de Châtellerault, mercredi 29 avril.

Après que le directeur de l'usine eut tenté grossièrement de nous faire croire que nous étions sur le même bateau, le responsable du personnel a donné dans un autre registre en annonçant que le 1<sup>er</sup> mai ne serait pas payé si nous refusions de travailler la veille et le lendemain de ce jour férié. Ce chantage mesquin a reçu comme réponse un vote à l'unanimité

des ouvriers pour la poursuite de la grève le jeudi 30 avril et le lundi 4 mai, transformant ainsi le 1<sup>er</sup> mai en jour de grève par la volonté des patrons.

Décidément peu encline à discuter sur nos revendications, la direction avait embauché, quelques jours auparavant, des intérimaires – les mêmes qu'elle avait formés, puis licenciés en octobre 2008 – pour assurer la production. Face à cette entrave au droit de grève, l'inspection du travail a été alertée.

Lundi 4 mai, en fin d'après-midi, la direction annonçait, après négociation avec les organisations syndicales, qu'elle maintenait intégrale-

ment la prime de mai (la direction de la fonderie Fonte a, quant à elle, pris les devants en assurant les travailleurs de ce secteur du maintien de cette prime) et revenait sur le non-paiement du 1<sup>er</sup> mai. En revanche, elle ne cédait rien sur les salaires.

La reprise du travail a été votée par les ouvriers réunis en assemblée générale et les dernières interventions de militants syndicaux annonçant d'autres bagarres à venir, à propos de l'annualisation et de la modulation du temps de travail ainsi que de la question des salaires, ont été largement approuvées. Affaire à suivre...

## • Faurecia - Auchel (Pas-de-Calais)

### Violence patronale et défense ouvrière

**En mars dernier, pendant 19 jours, les travailleurs de Faurecia à Auchel (508 salariés) avaient fait grève contre un plan de fermeture prévu pour 2010 : 172 mutations à Marles-les-Mines et 157 à Hénin-Beaumont – sans aucune garantie de l'emploi car il y a déjà du chômage sur ces sites – et 179 licenciements. Ils avaient gagné par leur lutte une prime de préjudice moral de 3 000 euros pour reprendre le travail et la promesse d'engagement de négociations.**

Les travailleurs se sont remis en grève le 23 avril car la direction ne veut accorder qu'un minimum d'indemnités – 21 000 euros sont évoqués – pour les futurs licenciés, alors que PSA, principal actionnaire à 71 %, a reçu des milliards de l'État, mais aussi parce que la direction refuse de virer sur les comptes 1 500 euros sur les 3 000 euros gagnés en mars. Rapidement, MCA-Maubeuge (Renault) s'est retrouvé au chômage par manque de pièces et Toyota-Onnaing risquait aussi

d'être en rupture comme en mars.

La direction de Faurecia cherche à casser la grève et le blocage du site, assignant au tribunal des salariés pour entrave à la libre circulation des marchandises : de nombreux salariés sont condamnés à une astreinte de 1 000 euros par jour et par personne.

La direction a aussi organisé un référendum pour tenter de faire approuver son plan. Sur 508 salariés, seuls 168 ont voté, dont 134, tous collègues confondus, ont voté en faveur d'une mutation éventuelle vers Marles ou Hénin, alors que la direction en voulait 160. Les grévistes avaient refusé de voter car ils refusent toute mutation qui n'offre aucune garantie et veulent rester ensemble à Auchel.

La direction a alors choisi la manière forte. Dans la nuit du mercredi 29 avril au jeudi 30, plusieurs pelotons de CRS ont agressé les grévistes, leurs familles, des élus locaux qui se trouvaient là. Ils ont poussé tout le monde contre les grillages, avec leurs boucliers et à coups de matraque, pour faire rentrer des camions dans l'usine, les rem-

plir de pièces, et les faire ressortir. À 1 h 30 du matin, la direction a fait occuper l'usine par une centaine de vigiles avec leurs chiens. Et la direction interdit aux grévistes de rentrer dans l'usine, même pour aller aux toilettes.

Il y a eu quelques apostrophes violentes, notamment à l'encontre de vigiles noirs, mais des militants ont aussi tenté de discuter avec les vigiles sur le sale boulot qu'on exige d'eux.

Deux camions de pièces sont sortis de l'usine. Il n'y a plus de pièces maintenant et ce n'est pas le travail des quelques dizaines d'ouvriers non grévistes qui va permettre de maintenir l'approvisionnement. Par contre les grévistes craignent que la direction veuille faire sortir des moules et des machines.

La direction organise aussi un deuxième référendum, par courrier, sous prétexte qu'il y aurait eu « des manœuvres d'intimidation » qui auraient perturbé le premier ! Cette fois les questions laisseraient le choix entre être muté ou rester à Auchel.

La direction a aussi tenté lundi 4 mai de faire rentrer en

bus dans l'usine des non-grévistes d'Auchel, mais aussi des salariés d'autres sites Faurecia, notamment d'Hénin-Beaumont. Tous les syndicats, même ceux qui ne sont pas dans la grève, ont protesté contre ces méthodes. Les salariés d'Hénin-Beaumont se sont aussi mis en grève quelques heures et ont bloqué les sorties, entraînant l'arrêt de la production du nouveau modèle de Scénic à Renault Douai... Dans d'autres sites Faurecia, il y a eu des grèves de solidarité à l'appel des syndicats.

La détermination des grévistes d'Auchel n'a pas changé. La colère est immense devant les manœuvres de la direction, l'injustice des tribunaux, l'intervention musclée des CRS et les centaines de vigiles mobilisés dans le site. Les grévistes sont toujours aussi nombreux à tenir le piquet de grève, nuit et jour. Même si les négociations sont au point mort pour le moment, ils veulent faire payer la direction et Peugeot.

Correspondant LO

## • Heuliez - Cerizay (Deux-Sèvres)

### Le patron fait la manche

Le sous-traitant automobile Heuliez, implanté à Cerizay dans les Deux-Sèvres, est paraît-il en difficulté financière. Cette entreprise, qui appartient à la riche famille Quéveau, a souvent perçu des fonds publics, notamment via des plans de formation financés en partie par la région Poitou-Charentes (513 301 euros en 2004, 147 983 en 2003...) et votés à l'unanimité par la droite comme par la gauche. Ceci n'a pas empêché les patrons de licencier, notamment en 2006, sans avoir de comptes à rendre à quiconque, contrairement à ce qu'affirme la présidente de région socialiste Ségolène Royal dans les médias.

Aujourd'hui, afin de développer un véhicule électrique, les patrons font une nouvelle fois appel à l'argent public et sollicitent l'État, le Conseil régional et un autre organisme public. Après avoir perçu, en juillet 2008, un million d'euros de la part du Conseil régional dans le cadre d'un appel à projets pour un véhicule électrique, une nouvelle aide de 5 millions vient d'être votée à la quasi-unanimité, lundi 4 mai. À cela il faut rajouter un plan de formation, financé par les fonds publics, à hauteur de 6 millions d'euros. On voit le sens que donnent ces capitalistes à la « prise de risque » : ils l'invoquent pour justifier leurs profits, mais perçoivent l'argent de la collectivité lorsque l'incertitude de l'économie capitaliste fait peser un risque sur leurs affaires.

Pendant que les patrons s'octroient des rémunérations annuelles de plusieurs centaines de milliers d'euros, les ouvriers, eux, sont payés au minimum. Les 292 suppressions d'emplois dernièrement annoncées sont inadmissibles ! En prenant sur la fortune personnelle accumulée par ces actionnaires et créée par les travailleurs d'Heuliez, il y aurait de quoi maintenir les postes de travail et développer une production utile à la population.

Correspondant LO



## • Israël-Europe

# Un ministre d'extrême droite en tournée

Reçu à bras ouverts par Berlusconi, avec un peu plus de réserve en France, le nouveau ministre israélien des Affaires étrangères, Avigdor Liberman, devait poursuivre sa tournée européenne par Prague et par Berlin, précédé par une réputation bien établie de politicien d'extrême droite.

En janvier, alors que tous les hommes politiques israéliens, en campagne électorale législative et pour la constitution du futur gouvernement, rivalisaient à qui apparaîtrait partisan de la manière la plus brutale contre les aspirations des Palestiniens, en particulier à Gaza, Liberman les a tous surpassés. Il avait alors préconisé de « combattre le Hamas (en fait, les Gazaouis) exactement comme les États-Unis avaient procédé avec les Japonais durant la Seconde Guerre mondiale (afin) qu'occuper le pays ne soit pas nécessaire ». Nul besoin d'être féru d'histoire militaire pour comprendre que Liberman suggérait de faire à Gaza ce que les Américains avaient fait à Hiroshima et Nagasaki.

Cela en dit long sur l'absence de scrupules du personnage vis-à-vis des populations palestiniennes. C'est un parti pris sanglant qui suffirait aussi à disqualifier ce qui est l'axe diplomatique de la tournée



Bernard Kouchner recevant Avigdor Liberman.

de ce monsieur. Car lui comme le gouvernement auquel il appartient assurent à qui veut bien les entendre que le danger principal au Proche-Orient... serait que l'Iran se dote d'une arme nucléaire, alors que cer-

tains dirigeants d'Israël, on le voit, ne font pas mystère d'être prêts à s'en servir !

Certes, ce n'est pas vraiment nouveau. Mais jusqu'à présent les dirigeants israéliens ne le disaient pas aussi crûment. De

même, quand Liberman parle de priver du droit de vote les citoyens d'Israël qui ne feraient pas allégeance à cet État en reconnaissant son « caractère juif intangible » – ce qui, par définition, ne vise que les Arabes israéliens – il se place dans la logique du sionisme. Mais il la pousse vers ses conclusions ultimes : la constitution d'un État qui se voudrait « ethniquement pur » ! Et quand il parle d'expulser du pays les Arabes israéliens, sa démarche est la même. Il joue ainsi sur les craintes de certains secteurs de la population israélienne de voir le dynamisme démographique des Palestiniens faire qu'à terme ceux-ci puissent devenir numériquement majoritaires en Israël. C'est même son fonds de commerce depuis qu'il a créé un petit parti xénophobe anti-arabe, Israël Beiteinou. Mais il dit tout haut ce que pensent tout bas, sans encore oser le dire ouvertement, de nombreux politiciens du pays, qu'ils soient de droite, du centre, voire travaillistes.

C'est même cela qui, aujourd'hui, gêne non seulement un peu un Sarkozy, qui en a pourtant vu d'autres, mais même les dirigeants américains, ces protecteurs traditionnels inconditionnels de l'État israélien.

Ces dernières semaines, Obama et son administration se sont ainsi plusieurs fois publiquement démarqués des déclarations de membres du gouver-

nement de Netanyahu, notamment quand lui et ses ministres donnaient à entendre que, pour eux, la création d'un État palestinien était écartée.

Obama a-t-il l'intention de faire véritablement pression sur les dirigeants israéliens pour leur faire accepter la constitution d'un État palestinien ? En tout cas, les dirigeants des États-Unis préféreraient qu'ils continuent au moins à se prêter au jeu diplomatique consistant à faire semblant d'y être prêts... un jour.

Certes, de résolution de l'ONU en résolution de l'ONU, de conférence tenue sous l'égide des États-Unis en vagues promesses à un peuple privé d'État depuis plus de soixante ans, la perspective de la création d'un tel État avait tout du mirage. Mais, tant que les dirigeants israéliens faisaient semblant de l'accepter, cela facilitait les relations des puissances occidentales avec les États arabes de la région. Alors, il est possible que les dirigeants américains et européens tentent d'obtenir des dirigeants israéliens qu'ils s'inscrivent à nouveau dans ce jeu, sans pour autant faire le nécessaire pour sortir le conflit de l'impasse. Or c'est justement cette impasse qui a fait le lit d'un Liberman, donnant un poids accru aux positions de l'extrême droite dans la population israélienne.

## • Allemagne

# L'obscurantisme en échec

**Dimanche 26 avril a eu lieu à Berlin un référendum sur l'introduction de l'enseignement religieux dans les écoles publiques. Plus précisément, il était proposé que les élèves (ou plutôt leurs parents) puissent avoir le choix entre des cours de religion, organisés séparément pour chaque confession, ou des leçons d'éthique communes, seules obligatoires jusqu'à présent.**

Même si la proposition était présentée de façon modérée, il s'agissait d'une offensive des forces les plus conservatrices. Dans un pays où la religion est enseignée dans les écoles publiques de quasiment tous les Länder, où l'État perçoit directement l'impôt d'Église pour le compte des différentes confessions, où dans un Land comme la Bavière des crucifix trônent dans bien des écoles publiques, Berlin est un des rares Länder où l'enseignement religieux n'existe pas. Et cela défrise tous les porteurs de soutane.

L'association qui était à l'origine de cette initiative, Pro Reli, avait reçu le soutien de

tout ce que l'Allemagne compte de courants réactionnaires, de l'Union Chrétienne-Démocrate (CDU), le parti d'Angela Merkel, à la presse du trust Springer, en passant par les Églises, catholique et protestante. Elle avait fait campagne par voie de grandes affiches et de spots radiodiffusés au nom de la « liberté »...

Les mêmes avaient réussi, début avril, à faire pression sur la régie des transports en commun berlinois (BVG) pour qu'elle refuse d'apposer sur quelques bus de la ville une publicité promue par des associations de libres-penseurs qui proclamait « Dieu (selon toute vraisemblance) n'existe pas ».

Mais, bien sûr, cette régie n'a rien trouvé à redire aux affiches de Pro Reli, qui ont été placardées dans les couloirs du métro.

Tout cela n'a pas suffi, et c'est tant mieux. La participation au référendum n'a atteint que 29,2 % des 2,45 millions d'électeurs inscrits, mais le non l'a emporté avec 51,3 % des votants. Alors qu'en janvier Pro Reli avait réuni 307 000 signatures de soutien à son projet, ce qui lui avait permis d'imposer ce référendum, seulement 365 609 électeurs ont voté pour. En fait, seulement 14,2 % des inscrits ont donc approuvé le changement de loi... qui restera au placard.

Les calotins viennent d'essayer un échec. Dans un contexte général de montée des idées réactionnaires à l'échelle de l'Europe, c'est déjà ça.

Henri MARNIER



### • Égypte

# L'abattage des porcs : un coup porté aux pauvres et à la minorité copte

**Les autorités égyptiennes ont décidé, le 29 avril, à la suite de l'épidémie de grippe A au Mexique et en Europe, d'abattre les quelque 300 000 porcs qui seraient élevés dans le pays.**

Aucun cas de grippe A n'ayant été détecté en Égypte et l'Organisation mondiale de la santé soulignant que le problème est celui de la transmission interhumaine du virus H1N1, l'annonce du gouvernement a suscité méfiance et réactions. En particulier quand, dès le 2 mai, des services vétérinaires sont venus, à grand renfort

de forces de police, se saisir des cochons dans les quartiers du Moqattam, à l'est du Caire, et de Khanka, au nord, des centaines de gens se sont opposés au vol de leur unique richesse.

Dans le bidonville de Manchiyet Nasr, sur la colline du Moqattam, 35 000 habitants vivent du tri des ordures et de l'élevage de dizaines de milliers de porcs qui trouvent leur nourriture parmi les déchets. Ces habitants sont des Coptes, une minorité chrétienne qui représente environ 8 à 10 % de la population égyptienne ; ils consomment parfois du porc mais surtout en revendent la viande, ce qui constitue une de

leurs seules sources de revenus.

Le ministère de la Santé, visant les chiffonniers du Caire, a ajouté l'argument de l'éradication des élevages insalubres à celui de la mesure de précaution face à la grippe A. Il reste que la population copte, seule à consommer de la viande de porc, se sent d'autant plus ciblée par la décision du gouvernement qu'elle a par ailleurs été, ces dernières années, souvent l'objet de provocations plus ou moins inspirées par les islamistes radicaux et mollement condamnées par le pouvoir. De toute évidence, la décision gouvernementale, plus que par le souci de la santé de la popula-

tion, semble dictée par celui de plaire aux intégristes.

En l'occurrence, l'efficacité des mesures prises par le gouvernement est très contestable : seuls deux abattoirs, un au Caire et un à Alexandrie, sont équipés pour traiter les porcs, qui ne sont jamais abattus dans les mêmes lieux que les autres viandes. L'un et l'autre ne peuvent abattre que 1 500 porcs par jour, l'ensemble du cheptel ayant donc des chances de vivre encore longtemps. Autre problème, la conservation de la viande, apparemment peu vendable dans l'immédiat et dont les administrations responsables des congélateurs répugnent

à s'encombrer. Au demeurant, les camions de transport des malheureux porcins capturés ont une capacité limitée à 70 individus. On nage donc en pleine incohérence de la part du pouvoir.

Dans tous les cas, les victimes immédiates de la mesure gouvernementale sont donc, outre les porcs eux-mêmes, les dizaines de milliers de pauvres qui les élèvent et auxquels l'indemnisation promise, une livre égyptienne du kilo, soit environ 10 centimes d'euro, ne rapportera – si elle arrive – que dix fois moins que la vente habituelle de la viande.

Viviane LAFONT

### • Maroc

## Peines de prison pour ceux de Sidi Ifni

Le 10 avril, au Maroc, le tribunal de grande instance d'Agadir a rendu son verdict à l'encontre d'une vingtaine de jeunes chômeurs, étudiants et militants associatifs poursuivis dans le cadre des manifestations qui ont marqué la petite ville côtière de Sidi Ifni en juin 2008. Dix d'entre eux ont été condamnés à des peines de prison ferme, allant de huit à dix-huit mois, six autres à de la prison avec sursis, tandis que Khadija Ziane, présidente de l'Association des femmes de Sidi Ifni, arrêtée alors qu'elle

rendait visite à des détenus, s'est vu infliger une amende de 1 500 dirhams (environ 135 euros).

À l'énoncé du verdict, certains observateurs ont parlé d'une relative clémence des juges, au regard des pratiques habituelles dans ce pays et compte tenu des chefs d'accusation particulièrement graves retenus contre ceux qui comparaissaient (« tentative d'assassinat », « contribution et direction d'une bande criminelle » et « rassemblement armé »). Il n'empêche que ces condamna-

tions sont scandaleuses car, comme les avocats de la défense l'ont souligné, elles ne s'appuyaient sur rien.

En fait, ce que les juges ont voulu condamner, c'est le droit pour la population de se rebeller contre le chômage massif et la corruption qui touchent cette région. Mais, comme l'a prouvé la grève de solidarité avec les manifestants poursuivis, déclenchée le 9 avril, la population de Sidi Ifni ne baisse pas les bras.

Roger MEYNIER

### Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 120 (mai-juin 2009)

- **Lutte Ouvrière dans les élections européennes**
- **La loi Bachelot et la fronde des chefs de service hospitaliers**
- **L'évolution de la législation sur les syndicats : des directions qui échappent de plus en plus à toute possibilité de contrôle des travailleurs et des syndiqués du rang**
- **Europe de l'Est**  
**Des États qui s'enfoncent dans la crise**
- **États-Unis**  
**La classe ouvrière frappée de plein fouet par la crise**
- **Irlande du Nord**  
**Le « processus de paix » n'a fait que cacher les problèmes**

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,55 euro

### • Sahara occidental

## Le gouvernement français soutient le régime marocain

**Jeudi 30 avril, lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU, le gouvernement français s'est opposé à ce que la mission des casques bleus stationnés au Sahara occidental soit élargie à la défense des droits de l'homme.**

Ancienne colonie espagnole jusqu'en 1975, disputé ensuite entre ses trois voisins, le Maroc, la Mauritanie et l'Algérie, le Sahara occidental a été complètement absorbé par le Maroc en 1979, quand la Mauritanie s'est retirée de la zone que les accords de Madrid de décembre 1975 lui avait attribuée. L'État marocain, qui considère le Sahara occidental

comme sa « province du sud », a toujours refusé de reconnaître le gouvernement mis en place en 1976 par le Front Polisario, organisation indépendantiste créée en 1973, et n'a bien sûr jamais consulté la population sahraouie, contrairement aux recommandations de l'ONU qui demandait, en 1965, que les peuples colonisés aient droit à l'autodétermination. Depuis 1991, les casques bleus de l'ONU stationnent au Sahara occidental, mais ils n'empêchent pas le gouvernement marocain de continuer à combattre le Polisario et à s'en prendre plus largement à la population sahraouie. Sur une population estimée à 600 000 habitants, 160 000

vivent actuellement dans des camps de réfugiés à Tindouf, dans le sud de l'Algérie.

L'organisation humanitaire Human Rights Watch vient de publier un rapport sur les exactions commises par le régime marocain contre, entre autres, les Sahraouis. Elle dénonce le fait qu'un millier d'entre eux sont actuellement en prison, suspectés d'être des terroristes islamistes. Nombre d'entre eux sont détenus au secret pendant des jours ou des mois, torturés par les services de renseignement ou victimes de traitements infamants. Sous le règne d'Hassan II, des centaines de personnes ont « disparu » et ne sont jamais revenues. Et si les autorités marocaines tolèrent

peu ou prou la présence d'organisations humanitaires à Rabat ou Casablanca, elles sont exclues du Sahara occidental, où les procès de présumés terroristes sont menés dans l'arbitraire le plus total et certains aboutissent à des condamnations à mort. Au Maroc, toute réunion publique doit faire l'objet d'une autorisation du ministère de l'Intérieur, qui la refuse bien souvent sous prétexte qu'elle porterait atteinte à l'ordre public. Les manifestations de soutien au Sahara occidental sont brutalement dispersées par la police, même lorsqu'il s'agit de sit-in pacifiques. Et bien entendu les médias sont bridés et accusés de répandre de « fausses nou-

velles » dès qu'ils abordent, même de façon modérée, l'opposition à la mainmise de l'État marocain sur le Sahara occidental.

Mais pour le gouvernement français, se prononcer pour que l'ONU demande le respect des droits de l'homme vis-à-vis de la population sahraouie, même si l'on sait que cela ne pouvait être que symbolique, n'est pas à l'ordre du jour. Il ne veut pas risquer de froisser « notre ami le roi » Mohamed VI, selon le titre d'un livre de Gilles Perrault dénonçant les rapports privilégiés que l'État français entretenait avec la dictature d'Hassan II.

Marianne LAMIRAL



## • La grippe « A »

# Une pandémie qui ne fait que commencer

**Depuis une dizaine de jours, le monde serait au bord d'une pandémie de grippe qui a débuté au Mexique. Durant la semaine, les informations n'ont cessé d'être contradictoires, oscillant entre la perspective d'une catastrophe imminente ou ramenant au contraire la pandémie au niveau d'une « simple » grippe saisonnière. Il est difficile de se faire une idée précise des risques réels de cette pandémie, mais les mesures prises par les différents gouvernements un peu partout dans le monde ne sont manifestement pas inspirées par le seul souci de la santé publique.**

### Les réactions variées des différents gouvernements

Le gouvernement mexicain n'a véritablement commencé à réagir qu'à partir du dernier week-end d'avril. Il a alors interdit les rassemblements publics, y compris les messes, mais il n'a pas voulu obliger le patronat à fermer les entreprises non indispensables dans la semaine. La principale aide que les pays riches ont apportée au Mexique a été de lui fournir des tests pour identifier les véritables malades de la grippe, ce qui explique que l'OMS ne reconnaît actuellement que 590 cas et 25 décès dans ce pays.

Le gouvernement américain a envisagé de fermer la frontière avec le Mexique mais a rapidement considéré que cette mesure était inapplicable. Il a fait isoler les malades et leurs contacts, fermer certaines écoles et lieux d'activités publiques. Cependant un de ses grands soucis a été de multiplier les déclarations rassurantes sur la viande de porc, pour éviter la chute des ventes dans cette filière.

Sur le plan de la lutte contre la contamination humaine, c'est la Chine qui en fait le plus. Elle a suspendu les vols avec le Mexique et mis en quarantaine tous les passagers d'un avion et d'un hôtel où avait séjourné un malade. Ces mesures sont souvent présentées par la presse comme excessives, mais elles ont été approuvées par l'OMS. Cependant une telle rigueur est une exception, seul Cuba a interrompu également ses vols avec le Mexique.

En revanche, en France, Roselyne Bachelot a d'abord déclaré qu'on allait cesser les vols à destination du Mexique

tout en laissant rentrer les Français qui s'y trouvent, puisque cette proposition était refusée par l'Europe. Finalement, ce n'est que depuis début mai que les passagers de retour de Mexico remplissent un questionnaire pour qu'on puisse les retrouver ultérieurement et

qu'à partir du 5 mai que les passagers aériens venant du Mexique ont été dirigés vers une zone réservée pour éviter de croiser les autres passagers. Par ailleurs, les patients de retour du Mexique ou des USA qui présentaient un syndrome gripal étaient invités à appeler le

SAMU qui organisait leur hospitalisation et leur isolement. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il y a eu un certain cafouillage.

### Et maintenant ?

Même s'il existe beaucoup

d'incertitudes sur le devenir de cette épidémie, l'hypothèse la plus courante est qu'il s'agira d'une « petite » pandémie, comme celle de 1968.

Le gouvernement répète régulièrement que la France est le pays le mieux préparé du monde. Cette préparation a consisté à faire un plan, des stocks de Tamiflu, médicament antiviral dont l'efficacité reste douteuse, et de masques qui en aucun cas ne suffiront à eux seuls à enrayer l'épidémie. Quelques hôpitaux ont libéré des lits isolés pour d'éventuels malades mais il s'agit de quelques dizaines de lits pour toute la France. Même en temps normal les urgences sont débordées, le nombre de médecins de ville est insuffisant pour assurer la permanence des soins. Les fermetures de lits dans les hôpitaux n'ont pas cessé depuis trente ans sous prétexte d'économies. Comment pourra-t-on faire face à un éventuel afflux important de malades ? Le plan du gouvernement prévoit de rappeler les retraités, de faire faire des heures supplémentaires au personnel. Cela sera peut-être suffisant si la pandémie est limitée, mais le risque d'une pandémie grave est loin d'être écarté et si elle survenait il y aurait peut-être assez de masques et de Tamiflu, mais certainement pas assez de médecins et de lits d'hospitalisation.

Une grande partie de l'humanité vit dans des conditions déplorables, dans des pays où le système de santé est quasiment inexistant. Ce sont des conditions de vie idéales pour la diffusion du virus. Sur le terrain des maladies infectieuses, les intérêts de toute l'humanité sont liés : les virus ne s'arrêtent pas aux frontières ! C'est une évidence et c'est une des raisons d'être de l'OMS.

Face à la pandémie actuelle, le gouvernement du Mexique, qui est un pays pauvre, a été laissé presque seul. Les gouvernements des pays riches ont observé l'évolution, se préparant plus ou moins à lutter chacun chez soi. Mais si les moyens scientifiques et techniques existent pour combattre efficacement de telles pandémies, les dirigeants de ce monde préfèrent consacrer des fortunes à enrichir des gens qui sont déjà milliardaires, plutôt qu'à construire chez eux comme à l'échelle internationale un système de santé tel qu'on pourrait le concevoir à notre époque.

G. R.

Gérard RAMA



Dans le métro de Mexico.

## Une maladie ancienne mais sans cesse nouvelle

**La grippe humaine est une maladie connue depuis l'antiquité. Elle est due à un virus qui a la particularité de changer en permanence. Ces changements se font le plus souvent progressivement, ce qui donne la grippe saisonnière considérée comme peu grave.**

Mais de temps en temps le virus change d'un seul coup beaucoup plus que d'habitude, en se recombinant avec les virus d'autres espèces comme les oiseaux ou les porcs. Le nouveau virus contre lequel personne n'est immunisé se répand alors dans le monde et cela donne une épidémie humaine mondiale : une pandémie.

Il y a eu trois de ces pandémies au 20<sup>e</sup> siècle. La plus importante est celle dite de la « grippe espagnole » à la fin de la Première Guerre mondiale. Elle aurait fait un milliard de malades et de 20 à 50 millions de morts en deux ans. Les deux autres ont fait moins de victimes, un million de morts par exemple pour la grippe dite de « Hong Kong » en 1968. Ces différences peuvent s'expliquer par le contexte social, par exemple la guerre en 1918, par l'utilisation de thérapeutiques nouvelles, mais aussi par des

inégalités de virulence des virus en cause.

Il est donc quasiment normal voire inévitable qu'apparaisse un jour une nouvelle pandémie de grippe. Par contre on ne peut pas prévoir quand, dans quelles circonstances, ni quelle virulence aura le virus.

L'épidémie de grippe chez les oiseaux (grippe aviaire) qui a débuté en 2004 semblait avoir la capacité de provoquer une pandémie. Ce nouveau virus des oiseaux peut rendre malades exceptionnellement des hommes et on craignait qu'il ne devienne transmissible entre ceux-ci. C'est à cause de cette menace que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a préparé un plan de réaction à la pandémie et conseillé à tous les gouvernements d'en faire autant.

Le virus qui vient d'apparaître au Mexique viendrait plutôt du porc. L'épidémie aurait commencé vers la mi-mars dans un village près de Veracruz où est installée une importante porcherie dans des conditions d'hygiène douteuses. De là, la maladie est devenue humaine et contagieuse et s'est répandue en un mois à l'ensemble du Mexique. Le 23 avril le gouvernement a déclaré qu'il y aurait environ 2 000 malades et plus de 150 morts. La contagion s'est

propagée d'abord à proximité du Mexique puis en suivant les principales lignes aériennes. Un deuxième foyer important s'est développé aux États-Unis. Le mardi 5 mai, on en était à 1 085 malades confirmés par l'OMS dans 21 pays. Mais la mortalité de la maladie a été revue à la baisse et jusqu'à présent le seul cas mortel en dehors du Mexique est celui d'un enfant de deux ans aux USA. Pour l'instant le virus semble donc très contagieux mais provoque surtout des maladies bénignes. Il pourrait cependant devenir plus dangereux.

Il existe depuis quelques années des médicaments antiviraux mais ils ne seraient efficaces que pris dans les 48 heures après les premiers symptômes et peuvent seulement atténuer et raccourcir la maladie. De nombreux pays ont des stocks importants de ces médicaments et les laboratoires qui les fabriquent ont vu leurs actions monter en flèche. Contre la grippe, la meilleure arme connue est la vaccination mais, le virus étant nouveau, il faut fabriquer un nouveau vaccin, ce qui devrait prendre 4 à 6 mois. En attendant, il faudrait surtout limiter son extension, c'est-à-dire avant tout restreindre les déplacements et les contacts.